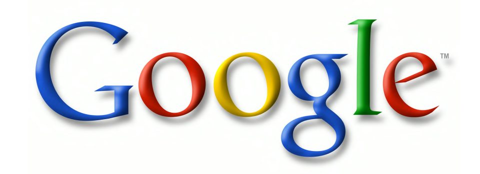

Google





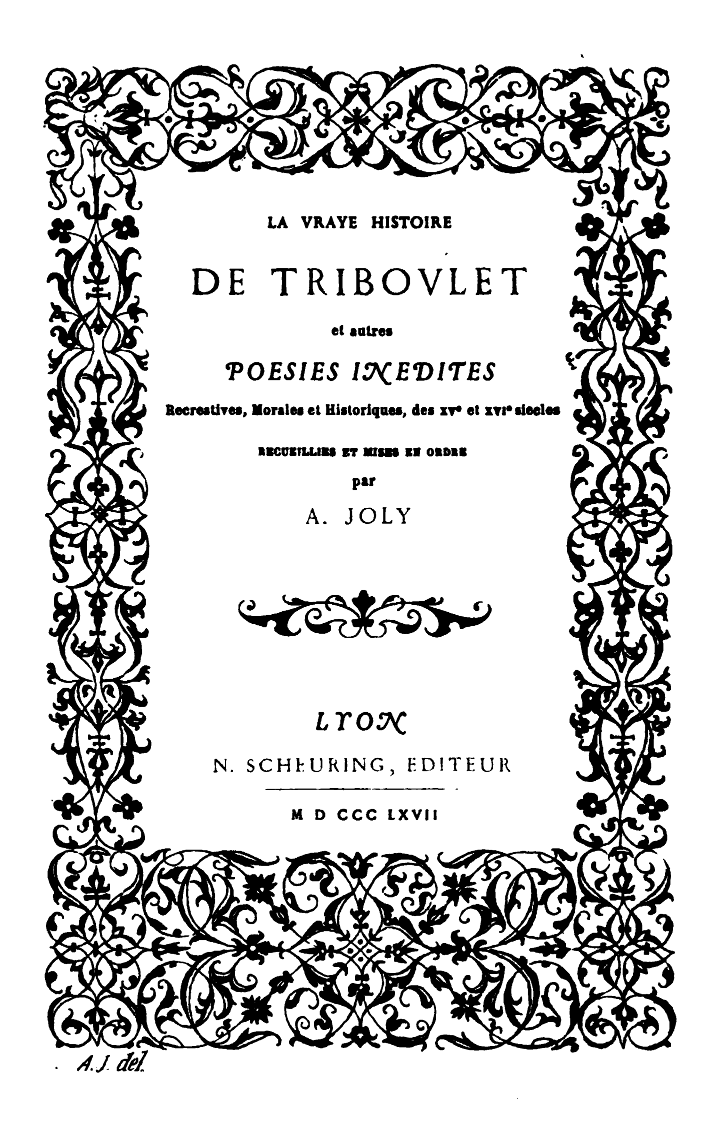
POESIES INEDITES

des XVe & XVIe siecles.

NOMBRE DU TIRAGE.

250	exemplaires	ſur papier teinté.
25	id.	ſur papier de Hollande.
4	id.	ſur papier de Chine.
3	id.	ſur peau de vélin.

LYON. — IMP. LOUIS PERRIN, RUE D'AMBOISE, 6



LA VRAYE HISTOIRE

DE TRIBOVLET

et autres

POESIES INEDITES

Recreatives, Morales et Historiques, des xv^e et xvi^e siecles

RECUEILLIES ET MISES EN ORDRE

par

A. JOLY

LYON

N. SCHEURING, EDITEUR

M D CCC LXVII

A. J. del.





AVERTISSEMENT

AMI Lecteur, à toi & non autre je voue & dédie ce mien petit volume, ſi tu es un vrai Curieux, ſi tu appartiens à cette élite des gens d'eſprit. Le Curieux véritable eſt un être rare. C'eſt en ſon nom que le poëte a écrit : *Odi profanum vulgus;* c'eſt à lui qu'eût pu s'adreſſer l'orateur qui parlait du *petit nombre des élus*. Le Curieux eſt une créature choiſie, le dernier venu & le bien aimé de la création. Pour lui Dieu ne s'eſt pas contenté d'attendre au ſeptième jour; ce n'eſt qu'après de longs ſiècles, après avoir eſſayé bien des moules humains, & rejeté bien des générations imparfaites, qu'il a mis au monde l'homme capable des belles curioſités. Il a fallu que Rome eût triomphé des nations,

qu'elle eût fouillé le monde entier de fes mains victorieufes & raviffantes, pour qu'il y eût à Rome des Curieux, un Céfar, un Cicéron, un Atticus, les maîtres & les modèles de la grande urbanité romaine. N'eft pas Curieux qui veut l'être. Pour devenir ce raffiné, ce *délicat* dans les chofes de l'art & de l'efprit, il ne suffit pas d'avoir du goût (il eft convenu que tout le monde a du goût en France), il ne suffit pas d'aimer les chofes belles; il faut aimer les chofes exquifes, il faut les aimer d'une certaine façon & dans de certaines conditions ; il faut qu'elles foient en même temps des raretés & des reliques. Les Curieux forment une ariftocratie, &, comme toutes les ariftocraties véritables, ils ont le culte de la tradition & de la perpétuité. S'ils s'attachent à un livre, ils veulent que ce livre ait fes quartiers, qu'il ait un paffé & une hiftoire, qu'il puiffe dire fes étapes à travers le monde. Il faut qu'il ait été touché refpectueufement, pofé fur les rayons par des mains puiffantes ou de belles mains, des mains de rois & d'hommes d'Etat, d'amateurs illuftres, émules des princes & dignes de marcher à côté d'eux, ou par de belles mains de reines, reines de naiffance ou reines de beauté.

Ou bien il offre le délicat & myftérieux attrait de l'inédit, que ne comprend pas le profane, mais qui eft aux créations de l'efprit une grâce & une fleur, comme le velouté au fruit en fa maturité, comme la pouffière à l'aile du papillon. Il convient que l'œuvre ait repofé longtemps dans l'ombre difcrète des manufcrits, qu'elle y ait pris

l'âge & la ſaveur des vieux vins, qu'elle nous entretienne d'hommes & de choſes d'autrefois que nous ne connaiſſons plus, ou nous raconte des choſes nouvelles ſur des perſonnages connus; en un mot, qu'elle ajoute quelque choſe à l'hiſtoire politique ou à l'hiſtoire littéraire.

C'eſt là le mérite & la recommandation des petites pièces que nous t'offrons. Nous les avons choiſies pour la plupart dans un recueil (1) formé en ce ſeizième ſiècle, ami de l'art & de la poéſie, par un Curieux, un membre de cette famille fameuſe des Robertet, à la fois financiers, hommes d'Etat & poètes, un neveu de ce Florimond qui fut le favori de deux rois, qui ſuccéda au grand cardinal d'Amboiſe dans l'amitié & la confiance de Louis XII, devint ſous François Ier une ſorte de miniſtre des finances, & fut enfin pleuré par Clément Marot.

Pour les encadrer dignement, nous avons pris les pages les plus charmantes d'un livre publié en 1557 par Jean de Tournes, une des œuvres les plus piquantes & les plus exquiſes qui ſoient ſorties de cette grande école ingénieuſe & ſavante des graveurs lyonnais du ſeizième ſiècle, une adorable petite merveille (2) due à un maître à qui l'hiſtoire n'a pas encore rendu toute juſtice, à Bernard Salomon, dit le petit Bernard, un véritable aïeul de Callot, qui a ſu joindre à la fantaiſie & à l'originalité de l'artiſte lorrain, la grâce & la riche imagination des maîtres qui

(1) Bibliothèque Impériale, Manuſcrits, f. fr., n° 1721.

(2) « *A wonderful little volume,* » a écrit Dibdin.

POESIES INEDITES

des XVe & XVIe fiecles.

Puis, la gloire de Triboulet aidant, le nom eſt devenu générique ; c'eſt ainſi que l'entend Bonaventure des Périers, en parlant des inutiles efforts du gouverneur de notre héros : « Il y avoit, dit-il, belle matière pour le faire devenir Triboulet luy-meſme. » Ainſi l'emploie Clément Marot dans la deuxième épître du *Coq à l'aſne* :

Triboulet a frères & ſœurs.

Au XVIIIe ſiècle même on publie les *Tablettes de Triboulet.*

Le Triboulet authentique n'eût pas même compris une ſeule des piquantes réparties qu'on lui a prêtées. Ce n'était pas un de ces *moroſophes*, comme les appelait Rabelais en ſa raillerie érudite, un de ces ſages inſenſés, un de ces libres eſprits qui cachaient ſous les apparences de la folie ou de la ſottiſe les hardieſſes de leur bon ſens; il était en toute naïveté ce qu'il paraiſſait être, un pauvre innocent, amuſant de ſa ſimplicité & de ſes ſottiſes des gens encore peu délicats dans leurs plaiſirs, un de ceux dont Bonaventure des Périers, dans ſa ſeconde *Nouvelle* en partie conſacrée à Triboulet, écrivait cinquante ans plus tard : « Que direz-vous là, ſinon que Nature a l'envie de s'esbattre quand elle ſe met à faire de ces belles pièces d'hommes, leſquels ſeroient heureux ; mais ils ſont trop ignoramment plaiſans & ne sçavent pas congnoiſtre qu'ils ſont heureux, qui eſt le plus grant malheur de ce monde. » C'eſt ainſi que le repréſente notre *Epitaphe*, comme

Le plus vray ſot qu'oncques forgea Nature.

Ainſi le peint Rabelais, (*Gargantua*, liv. 8, chap. 45), quand, conſulté par Panurge « en parolles rhetoriques & élégantes, » il lui répond « en lui baillant un coup de poing entre les deux épaules & lui débitant quelques mots ſans ſuite, & que ces parolles achevées il s'eſcarta de la compagnie, & jouoit d'une veſſie que lui avoit donnée Panurge, ſe délectant au mélodieux ſon des pois, ſans qu'il fuſt depuis poſſible tirer de luy mot quelconque. »

Il paraît que cela ſuffiſait à égayer Sa Majeſté très-chrétienne, d'humeur aſſez joviale, &, ſi nous en croyons Brantôme, peu exigeante pour la délicateſſe de ſes divertiſſements. Louis XII ſemble même avoir été très-friand de cette agréable diſtraction : Il me faiſoit, dit Triboulet dans ſon épitaphe, aſſeoir à ſa table,

Où luy donnai maint paſſe-temps notable.

Le roi ne pouvait même ſe paſſer de lui dans ſa campagne d'Italie. C'eſt que Triboulet avait une foule de talents aimables qu'on verra dans notre poème énumérés tout au long. J. Marot ſon contemporain, qui s'eſt bien gardé de l'oublier dans ſon *Voyage de Veniſe*, eſt ſur ce point d'accord avec l'auteur de l'épitaphe, & il a complété ſes renſeignements en donnant de Triboulet un portrait détaillé, le plus complet qu'il ait jamais tracé :

Petit front & gros yeulx, nez grant taillé à voſte,
Eſtomach plat & long, hault dos à porter hoſte (hotte).

Rabelais a achevé la peinture en nous apprenant qu'il

avait les jambes torses. Les vers de Jean Marot & notre *Epitaphe*, voilà les deux sources authentiques de la biographie de Triboulet ; elle y est tout entière.

Il est à noter du reste que ni Bonaventure des Périers, ni Rabelais n'ont dit nulle part qu'il ait vécu sous François Ier. Rabelais, qui avait dû le connaître lorsqu'il était lui-même enfant, ou tout au moins entendre parler de lui, car Triboulet devait être un des héros des veillées de Touraine, Rabelais a pensé à Triboulet, lorsque Panurge, incertain s'il doit se marier, & las des incertitudes des sages, se décide à interroger « la fine cresme de desraison. » Il croit l'avoir rencontrée en Triboulet. C'est, dit-il, un sot en degré souverain, complètement fol, ajoute Pantagruel, proprement & totallement fol, répond Panurge; & l'auteur défile en son honneur une de ces litanies qu'il affectionne, & où les deux interlocuteurs échangent avec componction toutes les épithètes superlatives qui peuvent caractériser la folie : « fol bannerol, fol seigneurial, fol à sonnettes, fol de la prime cuvée, fol impérial, fol supercoquelicantieux, » &c., &c., & il ajoute que si jamais on célèbre en France la fête des fous, il faudra l'appeler « les Triboulletinales. » Mais le seul trait de lui qu'il ait recueilli se rapporte au règne de Louis XII.

Au même temps appartient l'anecdote racontée par B. des Périers dans sa seconde *Nouvelle*. C'est en effet à l'entrée de Rouen, qu'envoyé en avant pour annoncer le cortége royal, le pauvre fou, « le plus fier du monde d'être monté sur un beau cheval caparasonné de ses

couleurs, tenant sa marotte des bonnes festes, piquait si fort & si bien son cheval pour le mieux arrester » tandis que son gouverneur le rappelait en vain. Or on a remarqué qu'avant 1537 il n'y avait eu d'entrée solennelle à Rouen que celle de 1508, & qu'on ne trouve plus de gouverneur des Fous sous le règne de François Ier.

C'est seulement dans l'édition de 1565 des *Nouvelles Récréations*, & dans cette partie du livre que quelques critiques contestent à B. des Périers, que pour la première fois on place expressément Triboulet sous le règne de François Ier. C'est là que, pour punir son cheval d'un manque d'éducation en présence du roi, il prétend le mettre à pied; c'est là qu'il bat l'officiant, qui a troublé le beau silence qui était dans l'église, en entonnant le *Deus in adjutorium*.

Ici déjà le caractère de Triboulet s'altère. Ce n'est plus le pauvre idiot, le naïf imbécile aux dépens duquel on s'amusait sans qu'il eût conscience du divertissement qu'il donnait; c'est maintenant un plaisant de profession. Bientôt le personnage va changer encore, il prendra de l'esprit, il aura des saillies : tout le monde les sait par cœur. Il portera des tablettes où il inscrira les noms de ceux qui lui font concurrence; le nom de François Ier y figurera à plusieurs reprises dans des anecdotes dont le fond est toujours le même, dont les circonstances seules varient. Il assistera même à des conseils royaux, & il sera le seul à donner un sage avis. Si le roi avait voulu l'en croire, lui

ou le faiſeur d'*Ana*, François Ier n'eût pas fait la déſaſtreuſe campagne de Pavie.

On le voit, déſormais la légende eſt complète. La réputation de Triboulet eſt achevée, ſon nom eſt devenu le ſynonyme de folie, il endoſſe (ſur ce large dos que l'on connaît) toutes les plaiſanteries fameuſes. C'eſt à lui qu'on attribue, pour les mieux graver dans le ſouvenir, les facéties anonymes; pour les faire françaiſes, les facéties empruntées aux conteurs italiens. Un récit de Boccace ou du Pogge n'a bonne grâce de ce côté des monts & n'y obtient ſes lettres de naturaliſation, qu'à condition que Triboulet prend leurs inventions à ſon compte. Son nom ſe préſente tout de ſuite quand on n'en a pas d'autre à citer. C'eſt ainſi qu'un des derniers éditeurs de B. des Périers, ſi l'auteur parle « de cet homme qui a eſté ſi plaiſant en ſa vie que par une antonomaſie on l'a appelé le *Plaiſantin,* » en conclut tout de ſuite que c'était Triboulet. Nous ſavons déſormais que le pauvre bouffon de Louis XII était bien innocent de tout cela.

A côté de l'épitaphe de Triboulet on trouvera dans notre volume, comme dans le manuſcrit, les épitaphes de perſonnages qui ont partagé avec lui la faveur de Louis XII, & dont l'Hiſtoire ne connaiſſait même plus les noms. Nous ſommes heureux de pouvoir les lui reſtituer, & les joindre à quelques noms de chiens fameux, à ceux qui figurent dans le *Livre de la chaſſe du grant Seneſchal,* publié par le baron J. Pichon (Paris, 1858); à ceux de *Souillart* & de *Baſque* qu'il a auſſi tirés de l'oubli; à ceux de

Beaumont, de *Caron* & de *Courte*, les chiens de Charles IX, pleurés par Ronſard. Les vers où ils figurent donnent quelques renſeignements curieux ſur les habitudes de chaſſe de ce temps. C'eſt *Muguet*, l'oiſeau du Roy, & *Chailly*, & *Herbault*, ſes chiens préférés, & *Rat*, le chien du jeune Dauphin fils de François Ier. Ils ſont encadrés entre le fou du Roi & meſſire Galmier, le fou du duc de Bourbon. Muguet dit :

> Trois paſſe-temps parfaictz a eu Loys douzieſme
> Triboulet & Chailly, & je fais le troiſieſme ;
> Triboulet pour la chambre, Chailly pour champ eſt duict,
> Et moi je volle en l'air pour gibier & deduict.

C'eſt ainſi qu'on les aſſemble dans une autre pièce,

> Le bon Chailly, Triboulet & Muguet.

Aux yeux des contemporains Triboulet eſt là avec ſes pairs.

Il eſt un de ces importants quadrupèdes, Ralay, que nous n'avons pas encore nommé ; c'eſt que Ralay (voir les *Notes* pour cette orthographe) a déjà obtenu les honneurs de l'Hiſtoire & de la Poéſie. Lacurne de Sainte-Palaye, dans ſes *Mémoires ſur l'ancienne chevalerie* (Mém. hiſt. ſur la chaſſe, 4e partie, note 15), a raconté ſa vie ; il l'avait empruntée à l'épitaphe de ce chien illuſtre, inſérée par G. du Sable dans ſa *Muſe chaſſereſſe*, 1611, & que tout récemment le baron J. Pichon a remiſe en lumière à la ſuite du *Livre de la chaſſe du grant Seneſchal*. La pièce que

nous publions garde pourtant tout ſon intérêt; elle permet même de réſoudre une queſtion que ſe poſait le dernier éditeur. Le poème attribué à G. du Sable lui appartenait-il bien? N'eſt-il pas probable « ou qu'il l'a ſimplement trouvé & inféré dans ſes œuvres, ou qu'il s'eſt borné à mettre en vers un récit en proſe qui lui ſera tombé ſous la main? » La réponſe à ces doutes eſt ici. Voici évidemment l'original qui a inſpiré G. du Sable. Son poème n'eſt que l'amplification de celui-ci; le ſtyle ſeul & la langue de l'imitation indiquent que l'auteur n'a pas été le contemporain du héros.

Nous nous contenterons de ſignaler rapidement les autres pièces de notre Recueil. *Le débat du Gorrier & du Boucanier*, de François Robertet, nous a paru intéreſſant pour l'hiſtoire des mœurs & des coſtumes. C'eſt en outre à la fois une ſatire & une apologie. C'eſt la ſatire de ces courtiſans prodigues qui allaient bientôt « porter au *Camp du drap d'or* leurs moulins & leurs prés ſur leurs épaules, » & qui devaient pendant trois ſiècles laiſſer des héritiers fidèles à leurs traditions, qui viendraient ſe ruiner au ſervice du roi & vivre enſuite de dons extorqués & d'exactions. Robertet met en préſence un de ces courtiſans qui étalent un luxe ruineux & un gentilhomme de coſtume arriéré, mais ami du ſolide, & vivant ſagement de ſon bien : c'eſt comme une eſquiſſe de la ſatire fameuſe d'Agrippa d'Aubigné, d'*Enée* & de *Fœneſte*, l'oppoſition de l'*Etre* & du *Paraître*. La pièce de F. Robertet eſt auſſi une apologie, celle des financiers contre les courtiſans

qui les exploitent & les raillent. La poésie a fait assez souvent la guerre aux Traitants, il nous a paru intéressant de la montrer prenant leur défense, surtout quand c'était un d'entre eux qui se chargeait de ce rôle. Un poème de financier n'est pas une promesse de talent poétique; c'est une curiosité. Ces rois de l'argent ont en général compté dans leurs rangs plus de Mécènes que d'Horaces; c'est le plus souvent en mémoire de leurs dons plutôt que de leurs vers que l'histoire littéraire a enregistré les noms de plusieurs d'entre eux. Cette pièce est en même temps la glorification de l'épargne & de toute une classe laborieuse qui s'élevait par elle-même, sagement & lentement, en face des gentilshommes qui se ruinaient.

Nous avons joint à cette satire une imitation des *Triomphes* de Pétrarque, du même auteur, non pas pour son mérite poétique, mais comme exemple de cette singulière tendance à donner non des traductions, mais des réductions & des résumés en vers d'un auteur. C'est ainsi qu'un peu plus tard on met les *Métamorphoses* d'Ovide en huitains. Ainsi s'est fait le livre auquel nous empruntons nos dessins, & ainsi s'explique comment Benserade a été tenté de les mettre en rondeaux.

Nous indiquerons encore une chanson à boire des *Rouges nez*, pleine de verve & d'entrain, & portant sa date dans une allusion à l'expédition de Naples; une très-piquante ballade de Pierre d'Anthe, que Méon, qui a reproduit ses *Blasons*, a le tort d'appeler Baucher; un joli rondeau de Jehan Le Maire de Belges, qui a bien

comme toutes les œuvres de ce prince des rhétoriciens, fa petite pointe d'érudition pédantefque, mais revêtue ici de gentilleffe & de naïveté, & ne manquant pas d'une certaine grâce. On trouvera plus loin une aïeule inconnue de la fatire de Boileau fur la nobleffe, qui n'a rien de commun avec les vers de Juvénal, imités par le poète du XVII[e] fiècle. Dans l'œuvre du quinzième, c'eft Eve qui rappelle à fes fils oublieux leur commune origine & ce qui conftitue le vrai noble. Cette revendication de l'égalité originelle, qui dans un autre temps ne ferait que le développement d'un lieu commun, prend de fa date un férieux intérêt. Ce font là du refte des idées qu'on rencontre déjà fouvent dans des Fabliaux, ou de grands poèmes du moyen-âge : on peut dire qu'à cet égard, il n'y a jamais eu prefcription en France. A la fuite vient un véritable fermon en vers que G. Cretin adreffe *aux dames de Lyon*. On y reconnaît les compatriotes de Louife Labbé & la trace de ce temps d'éclat, où les rois très-chrétiens allant à la conquête de la Péninfule, & leur brillante cour guerrière étaient irréfiftiblement arrêtés au paffage par les féductions de cette Italie françaife. Le poète a déployé dans ces vers toutes les richeffes des rimes *batelées & équivoquées*, & de la *Rhétorique à double queue*, toutes les grotefques recherches de cette poéfie qui n'était plus qu'un son, & des plus défagréables à l'oreille, une forte de hoquet de verfification.

Les dernières pièces de cette férie mériteraient d'atti-

rer l'attention par le nom feul de leur auteur. En effet, jufqu'ici, l'on a peu cité de vers de Catherine de Médicis; on a plus fouvent parlé de fon goût pour les Arts & l'Architecture en particulier, que de fes aptitudes poétiques. Brantôme lui-même, à qui l'on ne peut certes pas reprocher d'avoir laiffé dans l'ombre aucun de fes mérites, n'a pas mentionné expreffément celui-là. Cependant il fignale fes goûts littéraires, le plaifir qu'elle prenait à voir repréfenter des comédies & des tragédies, le foin qu'elle avait d'organifer elle-même des divertiffements de ce genre, formant une troupe, donnant des rôles à fes dames, à fes filles d'honneur & aux gentilshommes de fa Cour. Il vante l'imagination qu'elle déployait dans l'arrangement des ballets, des danfes & des jeux de toute forte. Il nous dit qu'elle « aymoit & s'addonnoit à tous honneftes exercices; qu'elle aymoit fort les gens fcavans & les lifoit volontiers, ou fe faifoit lire leurs œuvres qu'ils luy repréfentoient, ou qu'elle avoit fceu qu'ils avoient efcritz, & les faifoit achepter, jufqu'à lire les belles inventions qui fe faifoient contre elle; » & encore « qu'elle n'efpargnoit pas fa peine à lire quelque chofe qu'elle euft en fantaifie. » Il ajoute « qu'elle difoit & parloit fort bien en françoys, encore qu'elle fuft italienne, ne parlant à ceux mefme de fa nation bien fouvent que françoys, tant elle honoroit la France & fa langue. » Les pièces que nous publions montrent qu'elle ne fe contentait pas d'applaudir aux tentatives des autres. On a fouvent dit en quel honneur la Poéfie avait été tenue à la Cour des

Valois. A tous les hommages qui lui ont été rendus, en voici un nouveau à joindre, qui n'eſt pas le moins piquant, celui de cette reine politique, de cette élève de Machiavel, qu'on ſavait occupée d'œuvres d'un tout autre genre, de cette italienne enfin, s'eſſayant à rimer en français.

Ce ſont d'abord *des Adieux* (1), une ſérie de treize petites pièces de cinq vers chacune, écrites dans un rythme gracieux & leſte, qui rappelle quelque peu, à un vers près & moins les incorrections, celui d'une des plus charmantes pièces de Ronſard : *Bel aubeſpin fleuriſſant.* La première eſt adreſſée par le Roy à la Royne ſa mère, les autres contiennent la réponſe de Catherine, ſes *Adieux au Roy ſon fils, à la Royne ſa fille, aux frères du Roy,* & à divers perſonnages de la Cour, les princes de la Maiſon de Guiſe, le maréchal de Saint-André, &c. Elles ont en général du piquant & de la vivacité : quelques vers ſont curieux par leur jovialité familière, ce qui s'accorde avec certains traits du caractère de la Reine-Mère relevés par Brantôme. Il nous dit qu'aux comédies qu'elle faiſait repréſenter « elle rioit ſon ſaoul comme une autre ;

(1) Nous empruntons ces petits poèmes au Manuſcrit 883 de la Bibliothèque Impériale. Il a été décrit par M. Paulin Paris (*Manuſcrits français,* &c., tom. VII, p. 83), ſous le n° 7237. Les *Adieux* ſe trouvent au feuillet 4°, *Epitres* ff. 32, 33 & 53. Le manuſcrit eſt d'une lecture très-difficile, nous avons laiſſé en blanc deux ou trois mots que nous avons dû renoncer à déchiffrer. — Voir pour plus de détails les *Notes* à la fin de notre volume.

car elle rioit volontiers. Auffi de fon naturel elle eftoit joviale & aymoit à dire le mot. » Les *Adieux* ne portent pas de date, & le roi n'y eft pas nommé, mais ce doit être François II. Cette « reine jeune & blonde » à laquelle eft adreffé le troifième *Adieu*, & « pour laquelle combattrait l'univers entier, fi quelqu'un voulait foutenir que fa beauté n'eft pas la première du monde, » ne peut être que la belle Marie Stuart, qui avait, felon le même Brantôme, ces cheveux « fi beaux, fi blonds & cendrés. » Ces vers ont été écrits probablement en décembre 1559, au retour de ce voyage dans lequel François II, ayant efcorté jufqu'à Poitiers, avec la Reine-Mère, la jeune reine d'Efpagne, alla paffer quelque temps à Blois.

Après les *Adieux* on trouvera des *Epitres* adreffées par Catherine de Médicis à fa fille Elifabeth, nommée ici Ifabelle, à la façon efpagnole, qui, mariée à treize ans à Philippe II, devait avoir une exiftence fi courte & entourée de tant de circonftances dramatiques & romanefques, que l'imagination populaire fe plut à broder encore. Ici la nature des fujets, le tour très-italien donné à la penfée, les incorrections & certains embarras d'expreffion, l'accent tout perfonnel, la fingularité de quelques paffages, la conclufion pieufe de ces Epîtres, font autant d'inconteftables garanties que nous avons bien l'œuvre de la Reine elle-même. Il y a dans tout cela des vers heureux, d'autres qui montrent un fentiment vrai & touchant fous une forme naïve; d'autres enfin qui ne font pas dépourvus de grâce, & qui, en dépit de certaines étran-

getés, ou peut-être à caufe de ces étrangetés mêmes, ne manquent point d'intérêt. Ainfi la pièce qui commence par ces mots : *Cuydant un foir*, & où la Reine nous montre la Nature entière prenant part à fa peine, eft ingénieufe, d'un ton original, & par endroits tout à fait pleine de gentilleffe & d'imprévu.

Nous avons joint aux vers de Catherine une réponfe d'Elifabeth. Cette princeffe montre qu'en digne fille des Valois, elle ne voulait pas refter en arrière de fa mère, & fe piquait auffi de poéfie. Ces divers effais doivent dater de 1565. On fait en effet qu'au mois de juin de cette année, le jeune roi Charles IX & fa mère fe rencontrèrent fur la Bidaffoa avec la reine d'Efpagne & le duc d'Albe, qu'ils menèrent à Bayonne, où ils paffèrent près de trois femaines. La réunion de Catherine & de fa fille, qui mafquait d'importants projets politiques, fut marquée par des fêtes fomptueufes qu'embellirent les arts & la poéfie. Ronfard y ravit l'admiration de la cour de France, ce qui fuffirait à expliquer cette émulation de rimes s'emparant des reines elles-mêmes. On ne faurait reporter ces vers à la première féparation de Catherine & d'Elifabeth en 1559, puifque la Reine-Mère dit à fa fille qu'elle va *revoir* le roi fon mari. Il y a d'ailleurs ici un autre petit détail tout à fait concluant. Il eft beaucoup queftion de pluie & de tonnerre dans les épîtres des deux princeffes; or, la fœur de la reine d'Efpagne, Marguerite de Valois, retraçant dans fes *Mémoires* le fouvenir de ces magnificences, n'a pas oublié de noter « que la fortune envieufe

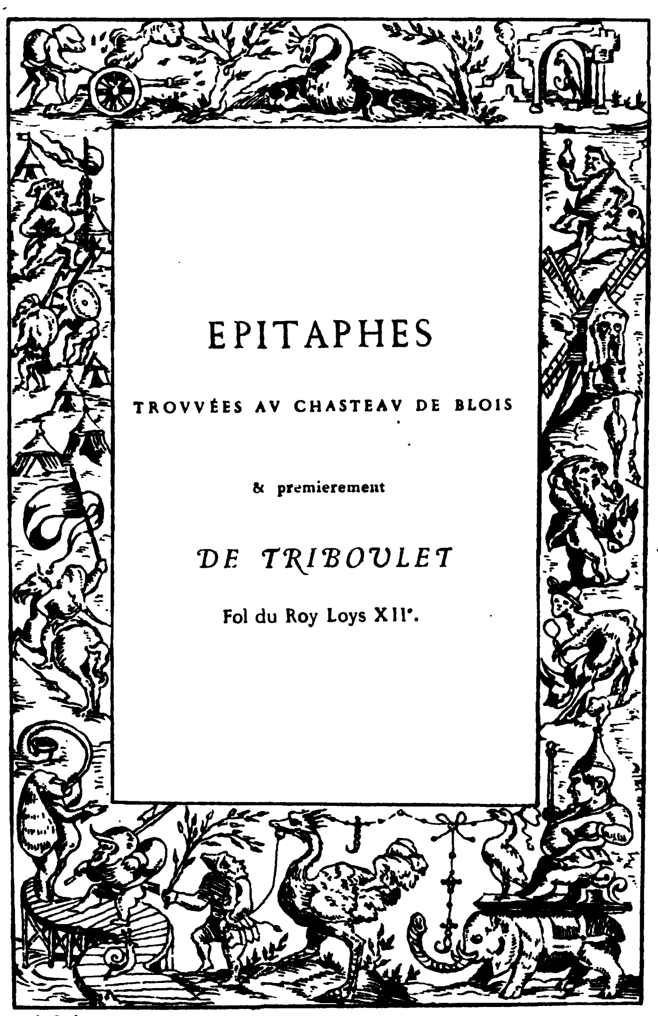
n'en pouvant ſupporter la gloire, feit orager une grande pluye & tempeſte. »

Nous avons eu ſoin de placer dans l'ordre des dates les pièces hiſtoriques. La première eſt une œuvre originale & d'allure très-vive ſur la mort du *Téméraire*, le cri d'un français heureux d'être enfin délivré de l'éternel agitateur. Le *Contrediſt de Naples* nous rappelle que l'expédition d'Italie, rêvée par Charles VIII & accueillie avec tranſport par la jeune nobleſſe, avait trouvé de ſérieux & nombreux contradicteurs. On remarquera enſuite une *Épitaphe de Louis XI*, qui nous paraît bien ſupérieure à celle qu'a donnée M. de Montaiglon dans ſon curieux recueil de poéſies françoiſes des XVe & XVIe ſiècles. Celle-ci eſt élevée de ton & digne d'un hiſtorien faiſant la part du bien & du mal, jugeant déjà comme la poſtérité, & réclamant l'indulgence pour la mémoire du prince au nom des ſervices rendus à la France.

Enfin, nous avons reproduit les deux dernières pièces à cauſe de l'étrangeté de leur conception & de leur forme. C'eſt un échantillon de cette poéſie pour ainſi dire héraldique où ſe complaiſaient le XVe & le XVIe ſiècle. J. Marot, par exemple, au début de ſon *Voyage de Veniſe*, met en préſence, non les princes ſignataires du traité de Cambrai, ou Veniſe, qu'ils menacent, mais les animaux emblématiques adoptés par chacun d'eux : l'aigle impériale, le chêne de Jules II, le porc-épic de Louis XII, le lion de Saint-Marc. De même ici la première pièce dirigée contre le connétable de Bourbon eſt une alluſion au

cerf ailé qui figurait dans fes armes avec la devife *Efpé-rance*. Dans la feconde, le poète joue fur le nom de Bayard & le fouvenir du vaillant courfier qui femble le véritable héros du vieux poème de *Renaud de Montauban*. C'eft bien l'éloge funèbre le plus bizarre & le plus inattendu qui ait jamais été fait du Chevalier fans peur & fans reproche.





EPITAPHES

TROVVÉES AV CHASTEAV DE BLOIS

& premierement

DE TRIBOVLET

Fol du Roy Loys XIIe.

A. J. del.



DE TRIBOULET

Fol du Roy Loys XII°.

TRIBOVLET suis, qu'on peut iuger en face
N'avoir esté des plus sages qu'on face.
Honneste fuz chascun contrefaisant,
Sans iamais estre aux Dames malfaisant.
Du luc iouay, tabourin & vielles,
Herpes, rebecs, doulsaines, challemelles,
Pipetz, flaiolz, orgues, trompes & cors,
Sans y entendre mesure ny accords.
En chantz, dances, feiz choses non pareilles :
Mais dessus tout de prescher feiz merveilles ;
Car mon esprit qui n'eut oncques repoz
En vingt parolles faisoit trente propoz.
Armé en blanc, ioustay d'espée & lance,
Aussi cruel à plaisir qu'à oultrance :

Devant moy pages trembloient comme la fievre,
Fyer menaſſeur & hardy comme un lievre.
Le roy adonc me feit ſeoir à ſa table,
Où luy donnay maint paſſe-temps notable.
Oncques homme qu'il euſt en ſon ſervice
Ne feit ſi bien comme moy ſon office.
Les monts paſſay avec luy ſans eſmoy,
Sur un cheval trop plus ſage que moy,
L'oiſeau ſur poing vollant par les montaignes,
Courant partout, comme en plaines champaignes,
L'an mil cinq cent & neuf lorſqu'il vainquit
Veniciens, & ſes terres conquiſt.
Long temps apres, le mien ſeigneur & maiſtre
Loys douzieſme en ce lieu me feit mettre
Taillé au vif, afin que le nom dure
Du plus vray ſot qu'oncques forgea Nature.
Sens ne richeſſe en ce monde n'acquis ;
Car auſſi riche mourus que ie naſquis.



DE MVGVET

L'oiſeau du Roy Loys XIIe

Si vertu pour merite obtient louange & gloire,
Plaiſe vous, Orateurs, faire de moy memoire.
L'Oiſeau royal ie ſuis, qui Muguet *ai eu nom,*
Dont les faictz ſe trouverent plus grans que le renom.
La terreur ay eſté de chahuans, herons,
Faulx perdrieux blancs & biz, creſſerelles, randons.
Oyſeaulx de tous quartiers i'ay veu venir en court
Eſtimez bien vollans, & tourner toſt & court;
Mais, au rapport du Roy & maint Prince & Seigneur,
De donner le premier i'ay tous iours eu l'honneur.
Petit ie fuz de corps, mais de cœur tout remply,
Sur tous aultres oiſeaulx parfaict & accomply.
I'ay vollé ſi tres-hault, qu'à ceux qui regardoient
Le col faiſoit grand mal, & la veue en perdoient.
Faulx perdrieux & herons par terre on m'a veu mettre,
Le roy Loys douzieſme mon bon ſeigneur & maiſtre,
Qui l'honneur me faiſoit de me faire mon droit,
Me portant ſur le poing en maint lieu & endroit.

Vng autre bien i'avois que iamais ne m'advint
Que couchasse dehors, dont chercher me convint.
Or ay-ie acteint le temps de ma douziesme mue
En ma force & bonté, qui pourtant ne remue.
Trois passe-temps parfaictz a eu Loys douziesme :
Triboulet & Chailly, & ie fus le troisiesme,
Triboulet pour la châmbre, Chailly pour champs est duict,
Et moy ie volle en l'air pour gibier & deduict.
La cause de mon bien fut Loys de Breszé,
De Normandie grant seneschal moult prisé,
Lequel au noble Roy feit de mon corps present,
Qui m'a icy faict mettre comme voyez present.
Pourtant, vous qui lisez, notez ceste raison
Qu'au monde n'est service qu'en royalle maison.



DE CHAILLY

Chien du Roy.

IE fus iadis le bon levrier Chailly,
Qui ay tant prins qu'oncques riens ne failly.
Lievres, congnils, chevreulx, biſches au cours,
Cerfs & ſangliers, & grans loups ſans ſecours,
Prins corps à corps, & ſi fuz ſi propice
Que de tous chiens ie ſceuz faire l'office,
Aller apres le heron, & courir
Pour les oiſeaulx au beſoin ſecourir.
Au roy mon maiſtre feiz telle obeiſſance
Que ſon vouloir accomply & deffence.
De là les monts pluſieurs fois le ſuivy,
Et puis apres, quand ie l'euz bien ſervy,
En mes vielz iours ſi bien me guerdonna
Que à la Royne par octroy me donna,
Qui me receut, monſtrant ſon amytié,
Et me traita doulcement par pytié,
Recongnoiſſant mon ſervice & bienfaict.
Fuz mis icy en memoire du faict.



DE HERBAULT

Chien du Roy.

A vous presens, congnoissans que ce vault,
Faiz assavoir que suis le bon Herbault,
Du vray poil gris & de la bonne race
Des chiens du Roy, dont hardyment i'embrasse
Credit plus grant que chien sçauroit acquerre,
Veu qu'ay getté tant de cerfs morts par terre.
De l'an premier qu'apres Charles regna
Le Roy Loys douziesme, on me donna
A luy. Ce fut de Rouville le sieur,
Grant veneur lors, & tres-bon congnoisseur
A ce mestier ; &, tant que fuz en vye,
De me traicter print soin & bonne envye.
Vn plus beau chien ne de si belle taille
Ne verra ia veneur, quelque part qu'aille.
Si viste fuz, que si par monts & vaulx
Eusse à ma queue huict, seze ou vingt chevaulx,
Grande adventure, à tout bien retenir,
Fust que les quatre eussent sceu me tenir,

Dedans le change en hardyesse telle
Qu'oncques ma gueulle à peine en cloure elle.
Buissons, halliers, taillis, montaignes, pierres,
M'estoient autant que belles plaines terres.
Par les forestz de France & Daulphiné
Les cerfz prenois : a tard eust-on finé
Plus ferme au change. Aussi fuz-ie si sage
Que plusieurs cerfz deffiz en maint passage.
Car pour en veoir vingt ou trente en la fuitte
Besoing n'estoit de me coupler en suyte :
Et se ung veneur mesprinst en forhuant
Que ne failly reprendre mon fuyant.
Hault nez avoye, & par pluye & challeur
Bien foisonnant, belle voix d'appelleur,
Autant que Chien dont on sache parler.
Devers la fin de mes jours fiz au Roy
Tant de bons tours & plaisirs, que ie croy
Qu'oncques ne vid de Chien tels grans exploictz,
Dedans ses trois belles forestz de Blois.
Dont pour memoire icy m'a faict poser.
En paradis Dieu luy doint reposer !





DE RALAY

Si les chiens gris ont le renom & grace
D'estre si bons, moy qui suis de la race
Des chiens à cerf du roy Loys unziesme,
Doys-ie pas bien estre estimé de mesme.
Pareil de moy ne se trouve encore ung.
Poil griz portay fort tirant sur le brun ;
Pour chien courant plus grant se bien peu non
Eust-on sceu veoir. Ralay estoit mon nom.
Le roy Loys estant duc d'Orleans
Fut mon bon maistre, & le servys douze ans,
Courant les cerfz en Vallois & Bretaigne,
Où de mon corps ne faisois nulle espargne.
Au douziesme an bien osay entreprendre
Cerf de la meutte assez franchement prendre.
Change garday par tous pays & terres,
Et mon fuyant, de quelques haultes terres
Qu'il sceut fuyr, rechassay des premiers,
Sans ayde avoir d'aultres chiens ne lymiers.

Riviere, estangs, change & challeur quelz conques
Ne m'estonnoient. Le cerf ne failly oncques,
Et n'ay point veu que tous iours ne gectasse
Par terre mort quelque cerf qu'eventasse.
Et qui plus est, quant le cerf estoit prins,
M'en revenoye au logis comme aprins,
La belle queuē espiée & troussée,
Iusque dessus l'eschine recoursée,
Me portant fier pres l'estrieu de mon maistre,
Sans me monstrer, apres courre, las estre,
Ne travaillé, mais fraiz, legier & soupple,
Tant qu'il sembloit que saillisse du couple.
Puysqu'ay donné part des premiers plaisirs
A mon bon maistre & Roy à ses desirs,
N'est-ce raison qu'en cette place tienne
Credit, & nom de louange obtienne ?
Le bon Chailly, Triboulet & Muguet
Tous de par moy doivent aller au guet.
Parquoy celuy de tous bon loz donneur
Ma cy endroit faict mettre au lieu d'honneur.



DU CHIEN

De Monseigneur le Dauphin.

PVISQVE Fortune a esté si prospere
En mon endroit, aultre honneur plus n'espere
Que cestuy-cy où ie suis à present,
Dont content suis d'elle & de son present.
Car d'esperer plus haulte recompense
Il n'en est point en la terre qu'on pense.
Il est donc fol, non digne de hanter,
Qui de raison ne se veult contenter.
Premierement de bas lieu suis venu
En ung si hault tant chierement tenu,
Et tant aymé de mon seigneur & maistre
Que par honneur en ce lieu m'a faict mettre,
Formé au vif sans de rien en mentir,
Saulve le veoir, l'ouyr & le sentir.
Le plus petit qu'oncques forgea Nature,
Ie vins à luy & de moindre stature :
Pas ne montois, moy estant en un coing
Estre plus groz tout entier que le poing.

Et ſi eſtois en mes mois le quatrieſme,
Mon maiſtre eſtoit de ſes ans le cinquieſme,
Lequel m'a faict nourrir en ſi grant cure
Que creu ie ſuis comme ceſte figure.
Prins ie ne fuz par force ne par rapt ;
Mais pour raiſon que reſſemblois ung rat
Mon dict ſeigneur me nomma ſans faillance
Rat, *pour droit nom à ma propre ſemblance.*
Lors il me print comme par grant merveilles,
Et ſi me feit coupper les deux oreilles,
Pour à ſon gré eſtre plus affaité,
Et d'ung chaſcun eſtre mieux ſouhaité.
Souventes fois me prent entre ſes mains
En me faiſant endurer des maulx mains ;
Car il me met à tort & ſans raiſon,
Dix fois le iour, ſans propoz en priſon
Dans un buffet, & puis dans une cage,
Comme ung oiſeau qui ſert de ſon ramage
De paſſe-temps, d'esbat & de plaiſir.
Ie luy en faiz plus qu'il n'en veult choiſir.
Soigneux ie ſuis & prompt, quant il me ſonne,
De me tenir aupres de ſa perſonne,
Et ſi bien duict à lui faire ſervice
Qu'il n'eſt celluy qui ne s'en esbahiſſe.
D'en ſcavoir plus ung chaſcun ſe contente,
Ie vous en pry ; & n'ayez plus d'actente
Iuſques à ce que ſoye treſpaſſé.
Alors quelqu'un qui m'a veu au paſſé,

Et au futur qui reſtè de ma vye,
Pourra avoir d'en eſcripre envye,
Et là verrez au vray ſans fiction
De tout mes faictz la conſommation.



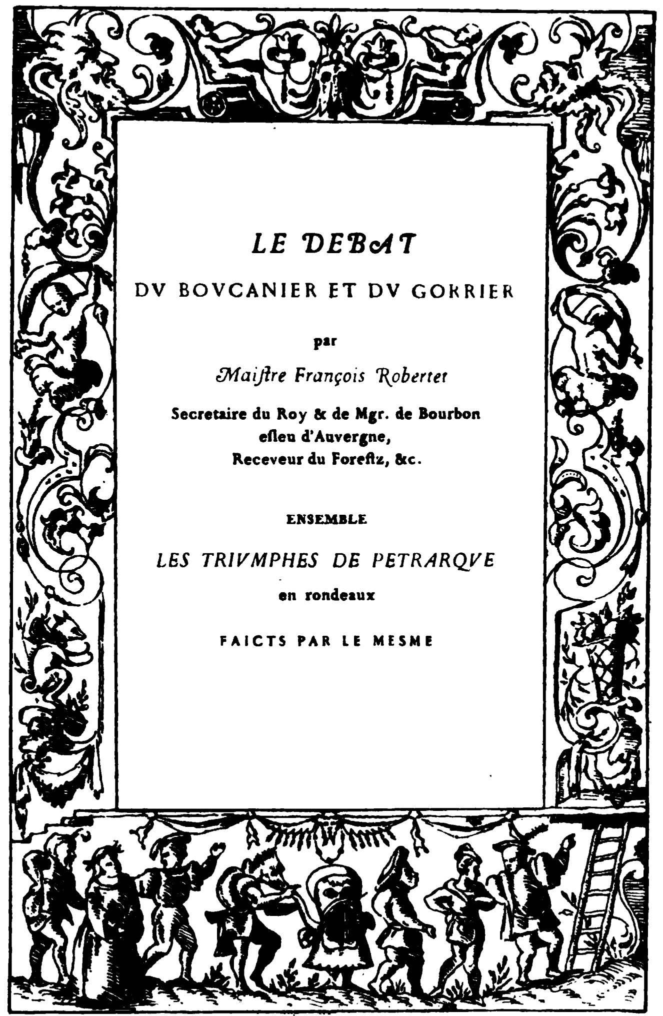


EPITAPHE DE MESSIRE GALMIER

FOL DE MONSEIGNEVR DE BOVRBON

Faict par Me Iehan Robertet.

MESSIRE Galmier fuz, qui de Forest fuz né,
Du lieu dont le surnom me fus mis & donné.
Du ventre de ma mere de telle heure naquis,
Que plus creut ma follye, plus longuement vesquis.
Au bailly du pays fuz qui me trouva bon ;
Puis à la grant Duchesse Anne fuz de Bourbon,
Maints plaisirs eut de moy des follyes que ie feiz,
Puis elle me donna au bon duc Iehan son filz,
Le prince tant humain & tant plain de vertus,
Qui chierement me tint bien nourry & vestu.
Riens ne feit Ienynet à moy, quoique l'on dye ;
De ma follye est bruyt iusques en Lombardye :
Triboulet, Boutineau, qui tant furent parfaictz
En follye nayve, n'approcherent mes faictz.
S'oncques de fol doibt estre faict escript ou hystoire,
De moy seul appartient, comme du plus notoire
Fol, de sens & raison vuyde plus que nul ame.
Aux vers ira le corps, Dieu en gré preigne l'ame.



LE DEBAT

DV BOVCANIER ET DV GORRIER

par

Maistre François Robertet

Secretaire du Roy & de Mgr. de Bourbon
esleu d'Auvergne,
Receveur du Foreftz, &c.

ENSEMBLE

LES TRIVMPHES DE PETRARQVE

en rondeaux

FAICTS PAR LE MESME

A.J. del.



LE DEBAT
DU BOUCANIER ET DU GORRIER

Faict par Maistre François Robertet, secretaire du Roy & de Mgr de Bourbon, esleu d'Auvergne, receveur de Forestz & tresorier de Bourbonnois.

Ung iour passé, dans le parc du Plessis
Me pourmenant, pour ennuy eviter,
Vins rencontrer, aupres d'un arbre assis,
Deux ieunes gars, dont l'un sembloit rassis
Plus que l'aultre, ainsi que peux noter ;
Et pour au vray la façon denoter
De leur estat, maniere & contenance,
Ils sembloient gens d'assez bonne apparence.

L'un estoit fort & gorrier à merveilles,
Beau gentilhomme, & de tres bonne sorte ;
Des bigarreures avoit-il non pareilles,
De ses manches n'ay pas veu les pareilles,

Et ne ſay homme qui ſi larges les porte.
Et au contraire, l'autre ſe deſporte
De telz abitz, &, à ſa manche eſtroitte,
Semble bien homme n'avoir pas grant ſouffrette.

I'ouys que l'un tres fort ſe guermentoit,
Et puis l'autre reſpond, & ſe combat,
Et pour ſcavoir les propos que c'eſtoit,
Comme celluy qui là riens ne guettoit
Que paſſetemps & querir ſon esbat,
Sans mener bruyt ne faire autre desbat,
Tout doulcement de vers eulx ie me tire,
Pour eſcouter un petit de leur dire.

Le gorgias ſe nommoit le Gorrier,
Et l'autre qui ne tenoit pas grans termes,
Sembloit trop mieux ung changeur qu'ung fourreur,
Son nom eſtoit toutes fois Boucanier,
Sa geſte triſte, & veſture de meſmes,
Son parler froid, ſes concluſions fermes,
Point eſtourdy, & eſcoutoit ſans feinte
Noſtre Gorrier commencer ſa complainte.

LE GORRIER

En eſt-il encores ung tel au monde,
Ne plus du rang des malheureux que moy ?

Enquerez bien par la machine ronde,
Lifez Cronicque, Pancarte & Mappe-monde,
Si verrez homme en fi piteux arroy :
Il n'en eft point foubz puiffance de Roy,
Pays eftrange ou quelque autre contrée,
Où malheurté fe foit tant rencontrée.

Que ne fuis-ie dedans ung mur cloiftrier,
Sans iamais veoir ne fouleil ne lumyere,
Ou par les bois ung coureur, un murtrier,
Ou fur la mer pirate adventurier
Vng boute feu, ung faifeur de fumiere ?
Eft-il point rage au monde fi planiere,
Que d'avoir eu des biens en habondance
Et puis n'avoir or, argent, ne chevance ?

Plus vaiz avant & plus mes maulx accroiffent,
Quant ie cuyde mon cas efvertuer,
Toutes chofes que veul ployer fe froiffent,
Et en effect tous mes beaulx iours defcroiffent
A veue d'œil : ie m'en pourrois tuer.
Ie ne fcay art de quoy m'habituer,
Pour ung remede tout feul y povoir mettre :
A l'ouvrage congnoift on le bon maiftre.

Mon bon amy, dites, que bon vous femble ?
Ne fuis-ie pas en merveilleux propos ?

I'ay autres fois eu de grans biens ensemble,
Et maintenant n'ay riens, si ie ne l'amble :
Tout est rafflé, platz, flascons, pintes, potz.
Il m'est advis que n'estes des suppostz
De nostre bende, à veoir vostre maniere ;
Car vous faites, comme voy, bonne chiere.

LE BOVCANIER

Quant est de moy, certes ie me contente
A tout le moins, si ne puis mieulx avoir.
I'ay, Dieu merci, cinq cens livres de rente,
Bonne maison, & mon domaine à rente,
Et baille à ferme pour mieulx m'entretenir.
Il est tout clair qu'il se fault maintenir
Selon son cas ; c'est la reigle enseignée
Que à tel bras telle fault la saignée.

LE GORRIER

Il me semble que si vous aviez fait
Comme i'ai fait, & vescu de telle sorte,
Il parust bien ores à vostre faict
Tout imparfaict & de raison deffaict
Que despense à soutenir est forte.
Et de cela m'en remetz & rapporte
A autres vous Messieurs les Boucaniers,
Qui avez plus, que d'amys, créanciers.

LE BOVCANIER

Il n'a tenu qu'à moy que n'ay menée
Telle vie, i'en avois bon vouloir ;
Mais il eſt force qu'en fin de l'année,
Soit de ſon cas ou de choſe donnée,
Fault regarder s'on en eſt en devoir
Ou en reſte, pour apres y pourvoir,
Et ſe garder d'un nisi *par eſcript.*
Car cela rend ung homme toſt perſcript.

Et d'autre part vous tenez un grand train,
Pour demonſtrer qu'eſtes de grant maiſon,
Par quoy vous fault plus que nous avoir grain,
Foin, paille & vivres, à plus grande foiſon.
Dautre couſté, maintes fois ſans raiſon,
Prenez varletz, qui ne ſervent de gueres
Fors en deſpens, pratiquans à choiſon
Vos chambrieres, hoſteſſes & commeres.

LE GORRIER

Impoſſible eſt que me peuſſe paſſer
De ſept ou huit chevaulx pour ma perſonne ;
Mon lict de camp ie ne pourrois laiſſer
Ne mes coffres : & puis pour tracaſſer
Le courtault trappe, la haquenée bonne,
Et pour la guerre, qu'au meſtier conſonne,

Deux grants coursiers dont l'un est pour la barde :
Pour estrader genest de Barcelonne ;
Qui n'est monté ne vault qu'on le regarde.

LE BOVCANIER

Vous avez tant de chevaulx & de paiges,
Tant de veneurs & tant de faulconniers,
Que vos rentes, pensions, biensfaictz, gaiges,
Ne les fermes de vos forestz & peages,
Ne vous peuent assez fournir deniers.
Les povres gens, laboureurs, moissonniers,
Iacques bons hommes, payent tous ces pillages
De vostre train, quant tenez les villages.

LE GORRIER

I'ay puis ung an pris à l'argenterie,
Tant pour mes soyes, franges & gironnez,
En drap de soye pour la gendarmerie,
Et pour mes robes à la grant gorrerie,
Pour mille escutz, dont sont mal assignez.
Depuis i'ay eu, que le Roy m'a donnez,
Deux mille francs que receuz tout contant ;
Mais en ma bourse n'en a ne tant ne quant.

LE BOVCANIER

Il vaulsist mieux estre un peu boucanier,
Et avoir plus d'argent que vous n'avez.

I'ay bonne robe, dont ne doy ung denier,
De vieulx escuz suis plain comme ung saulnier,
D'aussi bon vin ie boy que vous buvez,
Et maintes fois alors que vous huez,
Et gettez l'œil où vous pourrez pescher
Ie suis à table, & vous l'allez chercher.

Pour bien garder de rire les Lombars,
Portez pourpoint de fusteines & sarges;
Ne mettez plus à faire vos tabars
Les quinze aulnes de veloux, quels Coquars!
Vous destruysez avec vos manches larges.
Les estrangiers ont l'or, & vous les targes;
Encor bien peu entendez vostre cas,
Car dessoubz l'esle ils croquent vos ducatz.

LE GORRIER

Ie suis ieune, & ieunesse s'acquitte:
Avec les loups aux champs il faut huer.
Apres ma mort ie seray du tout quicte.
Il faut iouir, ou dire ie le quicte:
Pour mes enfans ne veulz pas me tuer.
Vous seul cuydez les biens perpetuer,
Qui ont esté mal acquiz & tenuz.
Toutes choses vont d'où ilz sont venuz.

LE BOVCANIER

Les biens sont faictz voirement pour despendre,
Mais il y a partout forme & raison.

On vous pourroit de voſtre eſtat ſuſpendre,
Ou au gibet ; noyer, bruler ou pendre,
Pour ung eſcu à la fin de ſaiſon.
Car vous voulez tenir groſſe maiſon,
Eſtre bien aiſe & ſouvent banqueter :
Si ſont receptes pour ne gueres acqueſter.

Les ungs acquierent, & tout vous deſpendez,
Ils proufitent, & vous ne gaignez rien ;
Ils s'enrichiſſent, & povres vous rendez,
Ils ont la proye des gluous que tendez,
Iamais ne baillent, & vous leur dites bien.
Ils ſont tres ſages & pour telz ie les tien,
Et vous tres folz de vouloir vivre ainſi,
Sans autre ſoing en avoir, ou ſoucy.

LE GORRIER

Il y a plus, quant i'aime quelque femme
Ie ne me puis tenir de lui donner,
Ou autrement ſerois laſche & infame :
Qui ayme bien de cueur nayf ſa dame,
Et corps & biens luy doibt abandonner.
I'ay achepté, mais n'en veul mot ſonner,
Pluſieurs bagues dont ie ſuis bien taillé
N'avoir en piece la terre qu'ay baillé.

LE BOVCANIER

Et d'autre part tant de nouvelettez,
Tant de bottes, ſouliers & brodequins,

Que vous portez, taillez & descouppez,
Et de rubans nouez, lardez, couppez,
Et puis tendez comme beaulx carnequins,
Tant de pourpoints changez tous les matins :
Puis vous bendez vos chausses de drap d'or.
Quels principes pour amasser tresor ?

LE GORRIER

Tresor (fait-il) ; mais qui l'amasseroit
A vivre en Court par les hostelleries ?
Ie ne sais pas qui dyable ce seroit.
Tout est si cher, que plus on n'oseroit
Tenir maison, ce sont escorcheries.
Depuis ung an nos boites sont taries.
Bref ie ne scay plus où argent pescher,
Ie ne pourroye en Court tant pourchasser.

LE BOVCANIER

Vous vous fiez tant en ces pensions,
Qu'avez eues par trois ou quatre années,
Qu'il vous semble que de vos possessions
Et chevances viennent ces donnacions.
Mais maintenant les chanses sont tournées
Et les finances, Dieu mercy, retournées,
Scavez-vous où ? au soulage de France,
Qui en avoit que plus vous de souffrance.

LE GORRIER

Pour vous parler un peu de noſtre faict
Il vaulſiſt mieulx que l'on nous euſt chaſſez ;
Car nous cuydions noſtre payement faict
De trois quartiers, ſans avoir autre plait.
Mais de tout rien ; puis on nous a caſſez.
Le captaine dit : Meſſieurs, pourchaſſez
Envers le Roy ; ie n'ay pas les deniers :
De là l'eſtat de nous autres Gorriers.

LE BOVCANIER

C'eſt tres mal fait tenir le payement
Des gendarmes, quant ilz ont bien ſervy.
Mais maintenant on en fait autrement.
Car on baille, ie ne ſcay pas comment,
A tel peult eſtre qui ne l'a deſſervy.
Il me ſemble que l'autre jour ie vy
Lever deſcharge de trois ou quatre mille
Voire bons francs, pour livrer à quelque fille.

LE GORRIER

Trois povres dyables de noſtre compagnie
En euſſent eſté à jamais relevez.
Helas les Ruſtres ſont en peine infinie,
A la pluye, au vent, touſiours armez ;
Et qui piz eſt, iamais ne ſont aimez.
L'ung & l'autre les blaſme en tel façon,

Que maintenant veulent eſtre exemptez
De nous avoir & mettre en garniſon.

LE BOVCANIER

Si vous me dites : Boucanier, ſus, or parles,
Diz-ie pas vray ? — Ouy ; mais pourquoy eſt-ce ?
Car on vivoit du temps du bon Roy Charles
Tout autrement ; on tenoit ſa promeſſe,
On payoit bien, on labouroit ſans ceſſe,
Sur le bonhomme n'eſtoit fait ſi grant guerre.
Mais aujourd'hui n'a homme qui ne laiſſe
De labourer ſeurement ſur la terre.

LE GORRIER

Vous en parlez certes bien à voſtre aiſe,
Et droictement comme fait ung clerc d'armes.
Mais il nous fault aller, plaiſe ou non plaiſe,
Aupres d'un arbre planctez comme ſainct Blaiſe,
Aux eſcouttes, aux guetz & aux allarmes ;
Et vous eſtes, pour eviter les charmes,
En vos maiſons, & nous deſſus les champs :
Il n'eſt eſtat que de clercs & marchans.

LE BOVCANIER.

Voyla de quoy ! pour ce que nous gardons
Ce peu qu'avons, trop mieux que vous ne faites,
Nous avons tout : ce ſont de vos lardons.
Bref, nous aimons mieulx manger des chardons

Que tant devoir, & à diverſes teſtes.
Vous diray-ie quelles ſont les conqueſtes
De telz mignons, qui dient monts & vaulx ?
D'un hoſpital à deux ou trois chevaulx.

LE GORRIER.

Vn temps ne peult touſiours avoir ſon cours,
Ou autrement la Reigle en fauldroit.
En la ſepmaine ne ſont pas tous beaulx iours,
Toutes choſes ne vont touſiours à droit.
Quelque groſſier cherra en quelque endroit,
Qui tant aura fait amas de finances :
Vela marchand relevé tout à droit ;
Support de Court eſt de peu de fiance.

LE BOVCANIER

Quant vous aurez mengé tous vos chevaulx,
Robes, chaiſnes, & harnois & eſtriers,
Toſt que l'on charge deſſus ces generaulx ;
Vous en dites plus de cent mille maulx
De ces payeurs & de ces treſoriers.
S'ils preſtent argent pour deux ou trois quartiers,
Vous dites tous que ce ſont gens de bien ;
Ilz ſont larrons quand ilz n'avancent rien.

LE GORRIER

Vous n'avez garde de point les excuſer ;
Vous eſtes tous Boucanyers de leur bende.

Ce que i'en diz nul n'entens accuſer :
Mais on ſcait bien de quoy ſcavez uſer,
Il ne faut ia que plus on le demande.
Et s'il y a homme qui baille ou vende
Vne place, ou quelques bonnes terres,
Vng financier en baillera les erres.

LE BOVCANIER

Ce ſera mon, & ſera ſon devoir :
C'eſt de boucan, & de grans biens acquerre ;
Et au contraire, la guerre au vray ſcavoir,
Que de vendre ou engager ſa terre.
Vous amez mieulx de chercher ou enquerre
La maniere & la nouvelleté,
De vous deſtruyre ; & puis vela la guerre,
Quand il faut rendre ce qu'on a emprunté.

FIN.



LES TRIVMPHES DE PETRARQVE

EN RONDEAVX

Faitz par Maiſtre François Robertet,
Secrétaire du Roy & de Mgr de Bourbon & receveur de Foreſtz.

I

TRIVMPHE DE CVPIDO.

SOVBZ Cupido ſont proſternez les Roys,
Et les couronnes ſoubz ſes pieds & charrois,
Qui vont ſuyvans les voluptez & vices;
Grans & mineurs iuſques aux plus novices
N'en ſont exempts, tant ſoyent fors & froidz.

Il n'eſt au monde ſi dangereux ſurcrois
D'honneurs & biens eſtre mis en deſcrois,
Comme lon voit ſouvent les folz & nices
Soubz Cupido.

Sceptres qui ſont en ſublimez conrois
Immoderez, tombent en deſarrois :
Les moderez à regner ſont propices.
Mettez donc frein, Princes, à vos delyces,
Sans plus vivre en ſi piteux arrois
Soubz Cupido.

II

TRIVMPHE DE CHASTETÉ

Chasteté vainc toute amour furieuse.
Arc, pharetre & flambe impetueuse
De Cupido conculque & met au bas,
En le privant de plaisirs & d'esbaz,
Comme Dame puissante & vertueuse.

La personne repute bienheureuse
De l'ensuyvir sans cesser envyeuse;
En temps de paix, de guerre & de desbatz
Chasteté vainc.

Es delices de Chypre plantureuse
Est nourrye vye voluptueuse;
Mais de Ceres & Thetis les repas
Font refroidir & regler par compas
Effrenée ieunesse l'amoureuse,
Chasteté vainc.

III

TRIVMPHE DE LA MORT

La Mort prent tout sans espargner personne:
Son hault pouvoir à cela se consonne,
Qu'il n'est si chaste qui ne perde la vye.
Quant il luy plaist il faut que l'on desvye:
Chascun fait iou, quant sa grant cloche sonne.

Où eſt celluy, pour avoir qu'on luy donne,
Tant ſoit-il grant, à qui elle pardonne ?
Il n'en eſt nul : quelque choſe qu'on dye,
La Mort prend tout.

Celluy eſt ſain, qui point ne s'abandonne
Eſtre lubriq ; car qui trop s'y addonne
A mille maulx s'expoſe & ſe deſdye.
Par accident, fortune ou maladye,
Nully n'eſchappe : quant le Saulveur l'ordonne,
La Mort prend tout.

IV

TRIVMPHE DE BONNE RENOMMEE

Par Renommée des memorables faictz
De ceux qui furent iadiz choiſiz & faictz
Nos anceſtres, ſeans en hautz portoires,
Manifeſtes nous ſont les inventaires
De leurs actes, iamais par Mort desfaictz.

En leurs geſtes reluiſent les effectz
Tant des Rommains, ià pieça putrefaictz,
Que d'autres mil, d'honneur les repertoires,
Par Renommée.

Ce firent ceulx qui ſouſtindrent le faiz
Virillement contre les imparfaicts,

Et conquirent ſi loingtains territoires,
En leurs vielz iours plains de loz meritoires,
Qui ſoubz marbre les rend clers & parfaictz
Par Renommée.

V

TRIVMPHE DV TEMPS

Par traict de Temps tout chet en decadence,
Tout ſe paſſe ſans nulle difference ;
Il n'eſt choſe que vieil Temps ne termine.
Renommée deperit & ſe myne,
Et ſi s'en pert entiere congnoiſſance.

Longuement vivre, & avoir ſa plaiſance.
Auctorité & biens en abondance,
Proufite peu, puiſqu'il faut que tout fine
Par traict de Temps.

Où ſont les Preux & tant de Roys de France
Qui decorerent leurs noms par leur vaillance ?
Il n'en reſte memoire ne confine,
Fors par eſcript qui les haultz faict deſine
De leur renom qu'on meſt en oubliance
Par traict de Temps.

VI

TRIVMPHE DE CLAIRE VISION

A touſiours mais en la gloire eternelle
Pardureront les eſtans ſous mon aille ;

Car i'ay en main, comme Victorieuse
La palme verte florissant si heureuse
Que nulle chose la peut faire mortelle.

Du hault triumphe, reluisant comme estoille,
Par dessus tout i'ay la puissance telle
Que ie demeure Royne tres glorieuse
A tousiours mais.

L'arc Cupido, son carcois & sequelle,
Pudicicie, Atropoz & ce qu'elle
A de povoir, Fama la vertueuse
Et ce vieil Temps, ce n'est chose doubteuse,
Deviendront riens ; mais ie suis immortelle
A tousiours mais.





EPITAPHE

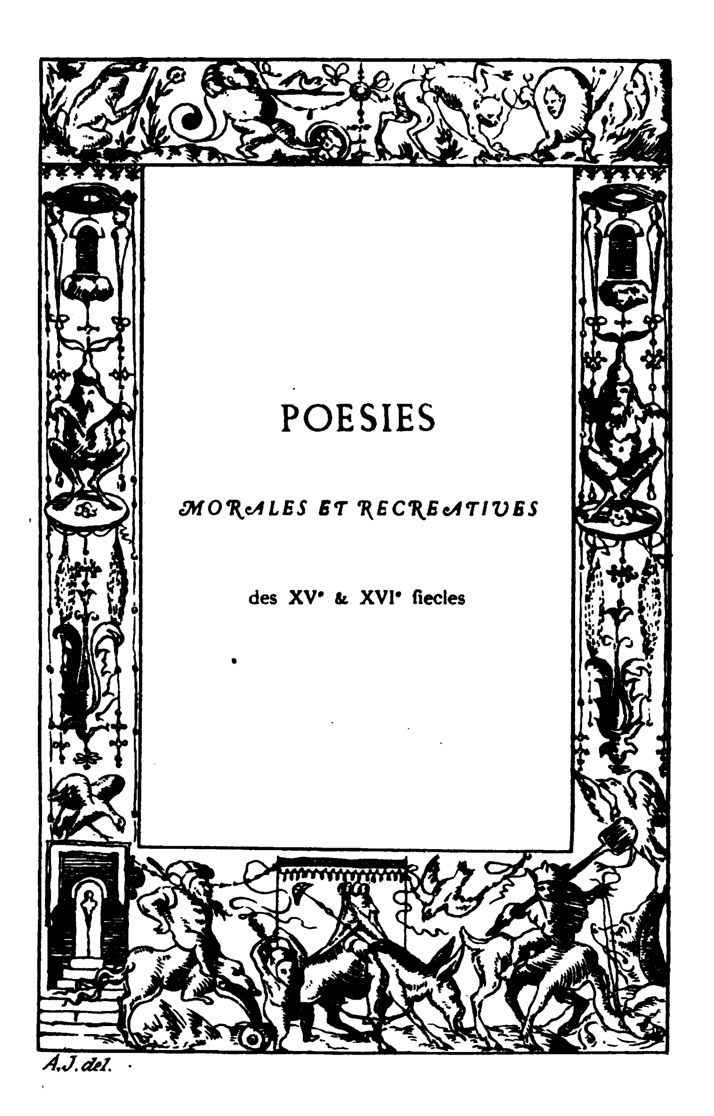
DE DIGNE ET LOVABLE MEMOIRE

FEV MONSIEVR MAISTRE FRANÇOIS ROBERTET

secretaire du Roy, &c.

S'on doibt honneur à l'homme reveſtu
Du parement d'excellente vertu,
S'on doibt honneur & louanges diffuſes
Au familier d'Apollo & des Muſes,
S'on doibt honneur, par vertueux merites,
Au bien aymé des trois belles Charites,
Arreſte toy, viateur, à preſent,
Pour reverer cil qui eſt cy giſant :
Car, ſans mentir, il a eſté, en ſomme,
Autant parfaict que fut ny ſera homme.
Quel eſt le nom de cil tant renommé ?
Maiſtre François Robertet fut nommé,
Duquel le loz ne ſe peult ne doibt taire.
En ſon temps fut de deux Roys ſecretaire,
Et ſi obtint, par ſon ſeul benefice,
Oultre ce point maint honorable office.

Mais ſi Fortune a rendu plus illuſtre
Par le renfort d'excellente prudence
Accompaignée de divine eloquence,
S'il a bien fait ſans blaſme & contrediƈt
Il a auſſi bien deſcript & bien dit;
Car en ſon diƈt plein de fruiƈt & valleur
Rethorique a deſparty ſa couleur
En tel moyen, qu'on a eſté en doubte
Où giſoit plus ſon loz & gloire toute,
Ou s'il eſtoit mieulx faiſant que diſant,
Ou ſon dit plus gracieux que duiſant,
Que diray plus? Ie penſe que les Anges,
Ouyans ainſi ventiller ſes louanges,
Ont eu deſir d'avoir fruicion
De ſes devis & collocution,
Et que par ce ont, ſans dangier ni moleſte,
Ravy ſon ame en manſion celeſte.
Quant eſt du corps, ſelon loy de nature,
En terre giſt en cette ſepulture,
Et le bon loz, qui iamais ne periſt,
Accroiſt au ciel, & en terre floriſt.
Prions à Dieu que, comme l'ay pencé,
L'ame de luy quieſcat in pace.
Amen.



POESIES

MORALES ET RECREATIVES

des XVe & XVIe fiecles

A.J. del.



RONDEAU

LES Rouges-nez ſe mettent en bataille,
Et, pour donner tant d'eſtoc que de taille,
A Beaune font charger l'artillerie.
Sus pyonniers, à la Bouteillerie,
Chargez flaſcons ; c'eſt force que tout aille.

Faites emplir pypes, tonneaulx, futailles.
Charriez le traict, que l'oſt on advitaille ;
Car de tirer ils feront dyablerie
Les Rouges-nez.

A Naples toſt toute ceſte frippaille
N'arreſtera, non plus que feu en paille ;
Iamais ne fut ſi belle pillerie.
Dames, pryez pour la chevallerie :
Ils ſont tous preſtz de crier : baille, baille,
Les Rouges-nez.



BONNE BALLADE

Par Pierre d'Anthe.

ARGENT prent villes & chasteaux,
Sans coup frapper, quant il foisonne :
Argent fait courrir grans basteaulx,
Tant que la mer cerne & vironne,
D'une mauvaise cause bonne ;
Argent corrompt loix & editz.
Reste sans plus qu'argent ne donne
Santé, ieunesse & paradis.

Argent fait avoir gros morceaulx,
Bons vins, molz litz pour la personne,
Edifices & iouvenceaulx,
Soye, drap d'or, chaisne tres bonne,
Martres, ioyaulx, belle mignonne,
Gendarmes vaillans & hardis :
Reste sans plus qu'argent ne donne
Santé, ieunesse & paradis.

Argent fait evesques nouveaulx,
Tous prelats à large couronne,

Cardinaulx à rouges chappeaulx,
Abbeſſe d'une ieune nonne;
Argent pechez ſoult & pardonne,
Argent fait tout ſans contrediꝺ:
Reſte ſans plus qu'argent ne donne
Santé, ieuneſſe & paradis.

Prince, l'argent nous habandonne
Chevaulx bruyans & eſtourdiz:
Reſte ſans plus qu'argent ne donne
Santé, ieuneſſe & paradis.





ENSUIT UN RONDEAU

De Mᵉ Iehan Le Maire de Belges, excellent rhetoricien.

FLEUR fleuriſſant, nymphe claire & iolye,
Fleurant Flora, belle Aurora polye,
Blanche Hermyone aux yeux rians & vers,
On ne ſçauroit reciter par nuls vers
La grant beaulté qui en vous ſe ralye.

L'ardant Phebus envers vous s'humilie,
Car voſtre amour trop plus le ſerre & lye
Que de Daphne, dont ſortent lauriers vers,
Fleur fleuriſſant.

Amour auſſi vous requiert & ſupplye
Qu'à ſon deſir voſtre gent cueur ſe plye,
Sans avoir peur de ſes dards ſi divers :
Et Jupiter ſes haultz cieulx tient ouvers,
Pour mieulx choiſir voſtre forme accomplye,
Fleur fleuriſſant.



EVE TENANT UNE POMME

Dit ce qui s'enfuit touchant Nobleſſe.

ADAM fut faict & formé gentilhomme,
Et moy auſſi ; mais tantoſt fut deceu
Le bon Adam, quand luy donnay la pomme,
Et par nous deux mortel péché conceu.
Vilains alors nous a Dieu apperceu.
Dont, ſi la paſte, enſemble le levain,
Vilaine fut, ſi ſera tout le pain.

Quoy que l'on dye, ou que l'on face bruyt,
Par ce vaiſſeau qu'on dit femenin ſexe,
Et par le mors deffendu d'un ſeul fruit,
Sont tous yſſus & vilains & nobleſſe.
Sans tranſgreſſer n'eſtoit que gentilleſſe,
Par offenſer eſt venu vilenye ;
Tout vilain cueur gentilleſſe deſvye.

Auctorité, grant richeſſe ou office,
Font-ils gentilz ou generacion ?
Certes nenny. Mais vertu fait ſans vice
L'homme gentil, non pas complexion ;
Et a le cueur de noble intencion

En tous ses faicts. Mais faictes vostre compte,
Qui ayme honneur craint vilenye & honte.

Tous hommes ont en moy, mere premiere,
Leurs estres prins, & gentilz & vilains :
Car forgez sont d'une seulle matiere,
Et ont le corps, teste, iambes, piedz, mains,
Tout d'un metal. Mais les bons & humains
Remplis de sens & d'honneur qui les haulce
Les fait gentilz, & vertu les exaulce.

Dont par Vertu est la Noblesse acquise
Qui ne se peult aux parens transferer :
Ains fault qu'ils soient vertueux, par tel guyse,
Qu'ilz ne soyent veuz de vertuz separer ;
Et ne peult lon proprement inferer
Qu'un prince, duc, ou roy portant coronne,
Soit vil en faict & noble de personne.

Vng homme peult estre formé de corps,
Et tant bien faict, & de membre & de face,
Qu'il est gentil à le veoir par dehors.
Mais il ne peult, quelque chose qu'il face,
Loz recevoir, par son corps, s'il n'efface
Vice vilain, qui noblesse diffame,
Et s'il n'ensuit les grans vertus de l'ame.

Gentillesse est une noble vertu
Qui ne s'engendre en l'homme par nature,

Mais un Gentil de vertu reveſtu
De l'ame vient, non pas de geniture.
Dont gentilleſſe, en humaine facture,
Ne peut corrompre ou eſtre corrompue,
Quant elle prent de vertu ſa repue.

Qui eſt gentil ne peult eſtre vilain,
Qui eſt vilain n'eſt pas dit gentilhomme ;
Mais un gentil qui a cueur inhumain
N'eſt pas gentil, car nobleſſe conſonne.
Il eſt vilain, quoique gentil ſe nomme,
Malgré ſes biens, office ou prelature,
Qui contre droit offenſe creature.

Concluſion : tout homme vertueux
Par l'ame eſt noble, & non pas par richeſſe.
S'il eſt vilain, c'eſt par cueur vicieux,
Ou par le corps, quant l'ame n'eſt maiſtreſſe.
Fy de richeſſe & vile Gentilleſſe
Qui contre Dieu & Raiſon fait oultrage !
Elle eſt vilaine & de vilain courage.

Extollit virtus nobilitatque viros.



AUX DAMES DE LYON

Faict par Maiſtre Guillaume Cretin, treſorier du bois de Vincennes.

IEN veulx à vous, dames de Lyonnois,
Plaiſans mynois, viſages angelicques,
On a pour vous fait iouxtes & tournois ;
Chevaulx, harnois, ont couſté maints tournois,
Dont les Gallois ſont fort merencoliques.
Par vos relyques, guerres dyabolicques,
Par voies oblicques ſe dreſſent iour & nuict.
Mais ce n'eſt pas or tout ce qui reluict.

Par vos regardz, que iectez de travers
A grans revers, gaignez la ſeigneurie.
Notez que c'eſt de voz corps par mes vers !
Ce ſont gros vers, poignans, rouges & vers,
Puans, pervers, où la chair eſt nourrye.
Quoy qu'on vous rye, c'eſt toute tromperye,
Pompe pourrye, & vanité ſans doubte :
Tel a beaulx yeux qui ſouvent n'y voit goutte.

Riez, chantez, caquetez, brocardez
Et regardez les gorriers perruquetz

Allez monstrer vos musequins fardez,
Contregardez vos corps & c... bardez;
Plus ne tardez vous trouver es banquetz,
Dressez caquetz, presentez les bouquetz;
Pour tous acquetz, le bruit sur vous redonde :
Mieulx vault bon bruit que richesse en ce monde.

Ie m'esbahys dont vous tenez la guise
D'estre en l'Eglise, ainsi encaquetées :
C'est grant horreur comment on se deguise,
Avez-vous quise ceste façon exquise,
Tres mal requise, qui vous fait effrontées,
Trop moins domptées & trop plus ehontées
Que les hantées communes & infames.
Honte siet bien a bonnes preudes femmes.

Lorsque devez dire vos oraisons,
Riz & blasons en l'eglise cherchez :
Mieulx vous vauldroit de garder la maison,
Que iamais homs par telles achoisons,
Eust les poisons que de vos yeulx tranchez.
Vous y marchez, ainsi qu'en plains marchez,
Et remarchez mignons à vostre vueil.
C'est en amour un grant poste que l'œil.

Avez-vous pas cognoissance assez ample
Que Dieu du temple chassa tous les marchans?
Cela devez retenir pour exemple.
Mais quant contemple Gorriers à vostre temple,

De frayeur tremble par vos regardz tranchans.
Marchez aux champs : vos marchez sont meschans,
Trop empeschans le sentier de Raison ;
La maison Dieu est maison d'oraison.

Que peult servir ainsi vous preparer,
Pigner, mirer, & passer vos templettes ?
Quant mort viendra ame & corps separer,
Desemparer fauldra & demarer.
Pour reparer tous vos faictz & amplettes,
Vos boitelettes, pouldres de vyolettes,
Chaisnes, baguettes, ne vous saulveront pas :
Pencez que mort est un dangereux pas.

Vous œilladez & gettez vos regardz
De toutes parts, ainsi que vont roseaulx
Selon le vent, sur un tas de Coquars,
Vilains lombars plus infectz que meseaulx.
Telz damoiseaulx ont bec, langue & museaulx,
Ainsi que oiseaulx qui caquettent en cage :
Femme se perd d'escouter faulx langage.

Il vous siet bien d'acoustrer voz visages,
Et prendre usage de fard, qui le cuyr tainct !
Vous corrigez nature en ses ouvrages.
O quelz oultrages ! par vos lasches courages
Voulez, oultre aages, rafraischir vostre tainct ;
Il est bien tainct ! si la mort vous acteint

Qui tout estainct, couleur n'aurez en face.
Il n'est beauté qui soubdain ne s'efface.

Femme de bien doibt estre en Dieu fervente,
Pour vent qui vente ferme & sans varier;
Mais à Lyon ce bon renom s'esvente.
Si se treuve ente, elle se met en vente,
Nul ne se vante en riens contrarier.
Pour charier filles à marier,
On fait lyer le bouquet sur l'oreille,
Bel a biller qui a bille pareille.

Trop me desplait que tant l'ardure dure,
Luxure sure toute noblesse blesse;
Homme qui voit telle laidure dure
Procure cure la corrompure pure.
Rompure pure! car la simplesse plesse,
Ieunesse nesse le goût de la Mort mord.
Qui vit il voit; qui est mort il est mort.

Dames scachez, pour certain, que mourrez,
Et que me orrez comparoir en personne,
En tel estat tous iours ne demourrez;
Plus ne pourrez, à l'heure que voudrez.
Du tout fauldrez, si la grant cloche sonne:
Qu'on se façonne, la raison s'y consonne,
Tant est qu'on veult ne perdre corps & ame.
S'on vous reprent, c'est signe qu'on vous ame.



LES ADIEVX

DE CATHERINE DE MEDICIS

Royne & mere du Roy.

AV ROY MON FILS.

ADIEV donc le Roy mon filz (1).
Tous mes cris
Iront de vous resonnant,
Pour dire quoy & comment
Tous les biens en vous comprins.

(1) On lit d'abord dans le Manuscrit 883, un *Adieu* du roi François II à sa Mère, auquel elle répond dans cette première pièce. Le voici :

A LA ROYNE MA MERE.

Adieu ma maistresse bonne
Qui estonne
Mars & sa grant cruauté,
Congnoissant la loyauté
De vostre heureuse couronne.

A LA ROYNE MA FILLE.

Adieu Royne ieune & blonde,
Qui le monde
En huit iours feroit combattre,
Si quelqu'un vouloit debattre
Que sa beauté fust seconde.

A MESSIEVRS.

Adieu les freres du Roy,
Qui la loy
Donneront en plusieurs lieux,
Dieu vous fasse vivre vieux
Et croistre en vertu & foy.

A MONSIEVR LE CARDINAL DE LORRAINE.

Adieu mon bon Cardinal,
Vray canal
Pour arrouser nostre France
De vertu & de science,
Y mectant repos final.

A MONSIEVR DE GVISE.

Adieu François de Lorraine,
Dont la peine
Vous rendra sure memoire
De perpetuelle gloire
Et fidelité certaine!

A MONSIEVR LE CARDINAL DE GVISE.

Adieu mon gros rat de Guiſe,
Qui attiſe
Dedans moi-meſme une flamme
Telle, que vous n'avez femme
A vous plus fidele acquiſe.

A MONSIEUR LE PRINCE DE IOINVILLE.

Adieu, prince de Ioinville,
Plus habile
Que nul autre de vos ans.
Dieu les faſſe triomphans
Dans les champs & dans la ville !

A MONSIEVR DE NEVERS.

Adieu donc François de Cleves,
I'ai mis treſve,
Vous perdant, à mes plaiſirs.
Faites donc que mes deſirs
Veuillent mes abſences brieſves.

A MONSIEVR LE MARECHAL DE SAINT-ANDRE.

Adieu donc Iacques d'Albon,
Qui es bon
Quant au ſervice des armes ;
Mais quant à celui des dames
Vous perdez voſtre renom.

A MA FILLE DE GVISE.

Adieu, ma fille de Guiſe,
Bien appriſe,
Et ſi genereuſement née,
Que ſa bonté obſtinée
Rend ſa beauté plus exquiſe.

A MADAME DE MONTPENSIER.

Adieu ma fille Jacquette,
Toute parfaite
En vertu & eloquence.
Que des poetes la ſcience
Soit en vous au vif pourtraicte.

A LA CONTINE.

Adieu fleur de la Myrande,
Qui comande
Par ſa beauté à tout homme;
Mais ſa grand rigueur les ſomme
Ailleurs faire leurs offrandes.



EPISTRE

A MADAME YSABELLE DE FRANCE, ROYNE D'ESPAGNE

Par la mesme.

POVR noſtre adieu, non dict, mais bien ſenti,
Le ciel ne s'eſt à pleuvoir conſenti;
Car en voyant la couverte doulceur,
Il a couvert la pluye de chaleur,
Ne s'emouvant à pleurs ne à pleuvoir,
Tant que ſans pleurs nos cœurs il a peu veoir.
Mais maintenant que l'œil perd ſon obiect,
Qui le rendoit à pleurer non ſubiect,
Le cœur, qui n'a la conſolation
De ce regard plein de dilection,
Par grant regret s'eſt prins à s'eſtonner,
Tant qu'il a fait eſclairer & tonner
Le ciel montrant, l'apoſtume crevée
Qui me rendoit à la porter grevée,
A mes hauts criz s'accorder le tonnerre.
Par mes ſouſpirs le vent fait partout guerre :
A ma complainte & lamentation
Contraint la grele à faire emotion.

Le mal qui moins me tourmente & ennuie
C'eſt le pleurer qui faiɛt venir la pluye.
Car de tous maux le pleurer eſt le moindre,
Et le plus grand eſt celui qu'on veut feindre.
Le pleur faiɛt mal au cœur ioyeux & ſain ;
Mais qu dolent il ſert quaſi de pain.
Car ſi le mal par pleurs n'eſt allegé
A tout le moins il en eſt ſoulagé.
Et a le ciel faiɛt declaration
De la couverte & iuſte paſſion
Que i'ay ſentie à ce departement,
Dont, vous voïant, ie n'avais ſentiment.
Mais, maintenant que ie ne vous vois plus,
M'en vais à Dieu, luy dire le ſurplus,
Le ſuppliant qu'il vous ſoit tout en tout
Comme vous ſieut, en ſoy par chaſcun bout.



IIe EPISTRE

A la mefme.

CVYDANT *au foir en repos fomeiller,*
Amour me vint en colere efveiller,
Difant : efcripts, & prens la plume en main,
Sans repofer ni actendre à demain!
Prendre ne peut ta fille en patience
Cefte trop longue & fafcheufe filence.
Ie refpondis quafi tout en dormant :
I'ay tant efcript que ie n'ay argument
Pour bien efcripre. Et il me repond : ne ceffe
Iufques à quant que la povre princeffe
Soit ioincte au bien que tant elle defire :
Alors ta main repofera d'efcrire.
Mais iufques là ta fille n'abandonne,
Et par efcript quelques plaifirs luy dône.
Ie me lievai eftant de luy preffée,
Du papier prins, & ma plume ay dreffée,
Et en allay aupres de ma feneftre
Me pourmener, pour plus à mon aife eftre ;

Puis ie m'assis, & me prins à penser
Par quel endroit ie pourrois comencer.
I'actendis peu que i'ouys un grant bruict
D'un vent sortant de feuilles & de fruict,
Qui doulcement portoit à mon oreille
Un son piteux, qui me dona merveille.
Ie me tournay & deça & dela,
Pour mieux savoir le lieu d'où vient cela;
Mais ie ne voy arbres, branches ne feuilles,
Qui doulcement d'un accord ne se deuillent.
Et à leur son les petites fontaines
Ont respondu comme esgales en peines,
Auxquelles vint la voix de la Riviere
S'unir encor par si doulce maniere
Que i'oyois bien leur amoureuse voix,
Mais un seul mot entendre ne scavois.
Mon couvrechief me prins à destacher
Et mon oreille ouvrir & approcher.
Là i'entendis un mot piteux & bas,
Toutes les voix en luy disant : « helas,
Helas, helas ! Or l'aurons nous perdue ?
Bas dessus nous ne tourne plus sa vue,
Et sa beauté qui nous embellissoit,
Ceste beauté qui nous resiouyssoit,
Ceste doulceur adoulcissant nos fruicts.
Or sommes nous sans elle tous destruits. »
Et ie sentis de telle creature
Un tel helas ! croyez que ma nature

Ne peut ſouffrir d'ouyr le demourant,
Mais me remis en ma Chambre courant,
.... croyant, helas mon Dieu,
Ramener toſt de ce deſolé lieu
Celle que tout œil & levre regrette
Et que revoir inceſſamment ſouhaitte.





RESPONCE

DE MADAME YSABELLE DE FRANCE

A la precedente Epiſtre.

A ce matin, Madame, i'ay receue
En grand plaiſir voſtre Epiſtre & bien lue.
Mais me faiſant ſouvenir de l'adieu,
A tous emeus recits i'ay donné lieu.
Et ſi le ciel retarda de pleuvoir
Pour ne me faire aux yeulx la larme avoir,
Ie vous diray pourquoy cela advint.
C'eſt que l'adieu d'un Dieu gard' me ſouvint
Qui reſſerra mes pleurs, mais nonobſtant
N'effaça point en mon cœur mal content
Le dur ennuy qui tous iours me tourmente.
Et entendez que, vous trouvant abſente,
Hyer au ſoir ie me prins à me plaindre.
Lors Dieu voulut aſtres & ciel contraindre
Pour deſlaiſſer mon mal dur à porter :
Le vent cueilliſt, pour les vous tranſporter,
Les haults ſoupirs & mon deuil importable.
Voyla comment fuſt le ciel favorable,

Ayant voullu le vent prompt & legier
En m'esflorant vous estre messagier,
Faisant ouyr mes plaincts à vostre oreille,
Où me constrainct ma douleur non pareille.
Or craignant trop que ma longue escripture
Vous fist sentir de nouveau la ponctture
De vostre ennuy si fort à supporter,
Ie prye à Dieu, qui nous peult conforter,
Me faire veoir .... année.
En actendant ceste heureuse iournée
Qui, me Dieu gard', me fera autant ryre
Que ceste adieu me cause de martyre,
Ie vous supplye estre de moy contente,
Et me tenir la plus obeyssante
Fille qui fust & qui iamais sera,
Tant qu'en cest corps l'ame demourera.





IIIe EPISTRE

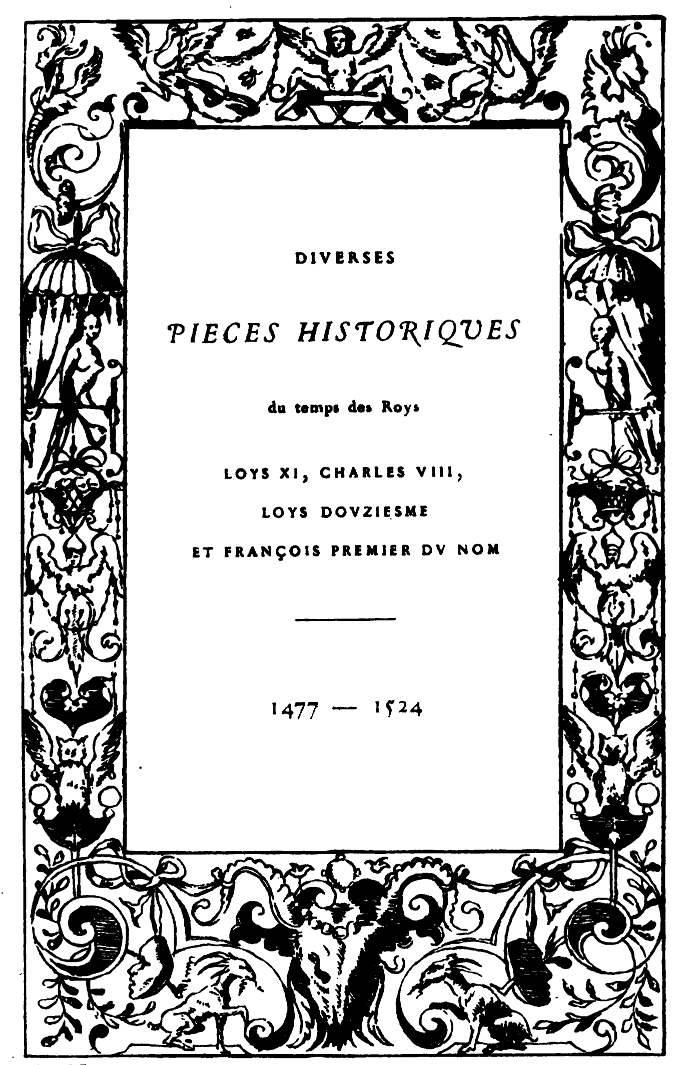
DE LA ROYNE MERE A MADAME.

VOSTRE premiere escripture par moy lue
M'a faict quicter la part qu'avois eslue
De fortement porter l'adieu sans larmes.
Mais escoutant vos veritables termes
Desquels Amour est fidelle temoing
Voyant l'ennuy, le regret & le soing
Que vous portez de ce departement,
Ayant de vous, non de moy sentiment.
Vostre deuil pleure, & vostre ennuy me fasche,
Vostre regret regrette en toute place.
Car vous scavez que celle qui n'est rien
Ne peult en soy sentir ni mal ni bien.
Mais en vivant en vain ie me consens
De confesser que vostre mal ie sens,
Et vostre bien aussy me resiouyt,
Tant que mon cœur du mal est bien iouy
Que vous portez de moy dedans le vostre
De ne passer, ma fille, tout plus oultre.

Contentez vous que le Ciel pour pleuvoir,
Tonner, grefler, a faict noftre ennuy veoir,
Et cefte nuict la terre a faict trembler,
Voyant tel mal deffus elle affembler
Comme difant : ie n'en puis plus porter.
Mais auiourd'huy pour me reconforter
M'avez efcript une fi bonne Epiftre,
Voyant l'efpoir que commencez à tiftre
De me revoir, que ie croy que la toylle
Vous fervira bientoft de forte voylle,
Pour en ce lieu vous faire retourner,
Ou moy à vous incontinent mener.
Ceft efpoir là efperé fortement
A effuyé mes yeux ioyeufement
Et de mon cœur à chaffé la triftefce,
En me faifant de vous revoir promeffe.
Ainfy vivray-ie en efpoir tres contente,
Mais que foyez venue à voftre actente,
C'eft de revoir celuy qu'aymez debvez,
Et qui bien vient à mon gré vous fcavez.
Et auffi toft que voftre œil & fon œil
S'affembleront, ie n'auray plus de deuil.
Car de vos cœurs ie les tiens tant unis
Par vray amour, & de vertus guarnis
Que ce n'en eft qu'un. Avecque ces deux
Le mien loger pour tout iamais ie veulx,
Non pour garder l'un l'autre d'approcher,
Mais leur fervir d'un lien ferme & cher.

Et ſcay ie bien ma force n'eſtre telle
Que puiſſe amour rendre perpetuelle,
N'y ay ie dit à la mettre ou parfaire.
Parquoy me faut ſupplication faire
Au tout puiſſant, qui eſt le vray amour
En vos deux cœurs faire à iamais ſeiour.
Alors ſera le mien auſſy delivre
Pour avec vous en luy à iamais vivre.





DIVERSES

PIECES HISTORIQVES

du temps des Roys

LOYS XI, CHARLES VIII,

LOYS DOVZIESME

ET FRANÇOIS PREMIER DV NOM

1477 — 1524

A. J. del.



NOUVELLES PORTEES EN ENFER

PAR VNG HERAVLT DV FEV DVC DE BOVRGOINGNE
le iour qu'il fut tué en la bataille de Nancy.

1477.

REVEILLEZ-VOUS, Charon, ne dormez plus;
Sur l'obscur bord des infernaulx palus,
Equippez tost vostre barque envyeuse,
Où vous passez mainte ame douloureuse;
Venez querir ceste ombre tant cruelle
Qui a laissé sa charogne mortelle,
Qui ne fut oncques de sang humain saoulée,
Au propre sang de luy tainčte & souillée.

O noble duc de Lorraine, René,
De bonne heure certes vous futes né,
D'avoir vaincu, avec les Allemans,
Cil qui troubloit tous les quatre elemens.
Graces sont deues & merites aussi
A la Noblesse & Peuple de Nancy,

Qui résisté ont à son entreprise,
Iusques à tant que par vous ait mort prise,
Et fait la fin qu'il avoit desservye,
Correspondant à sa dampnable vye.

De trahison aussi plaine d'orgueil
Or gist envers couché soubz ung cercueil,
Qui six piedz a tant seullement d'espace.
Bien doibt avoir aux Enfers lieu & place,
Car il n'ayma oncques Paix ne Concorde,
Ne n'eut pitié, foy ne misericorde,
Mais cruaulté, felonnye & rancune,
Qui veult le pleure; Dieu en loue & Fortune.



EPITAPHE

DU ROY LOYS VNZIESME

1483

PEUPLE qui voy en ce piteux arroy
De moy Loys, iadis ton puissant Roy,
Le corps gesir par la Mort qui tout blesse,
Si pytié est de royalle Noblesse,
Puisque par Mort tous sont & seront mors,
Cesse ton ire, & prens quelque remors,
En regardant par pytié ou envye,
Les faictz divers de ma passée vye.
Ce n'est à Dieu louange, ne service
Aux trespassez, de leur imposer vice.
Si i'ay doncques quelques fois merité,
Suys & poursuys chemin de Verité.
Il n'est si sainct, si vertueux & sage,
Qui n'ait failly en ce mondain passage ;
Mais on ne doibt ordoyer la blancheur
De l'innocent des vices du pecheur.
I'ay esté dur, robuste en mon aspresse
A mes subgets ; doulcement le confesse.

Mais contrainćte de mon urgent affaire
M'a donné cauſe & raiſon de ce faire.
Mon propre ſang dont cuidoye eſtre amy,
Me fut enſemble & frere & ennemy;
Si que guerre, qui tout pays deſpeuple,
Me feit querir le recours de mon peuple,
Et fuz contrainćt ſouldoyer mainte gent,
A faire empruntz & amaſſer argent,
Pour garantir la couronne de France,
Et preſerver le monde de ſouffrance.
Par mes labeurs, par peines & travaulx,
Par fiers deſtours & courſes de chevaulx,
Par durs esfors, comme on voit par exemple,
Mon royaume ie feiz tres-grant & ample
Et augmentay ſi bien ma ſeigneurie
Que ma gloire n'en doibt eſtre amenrye.
Ne feiz-ie pas la puiſſante Bourgongne
Subgećte à moy, o ſa honte & vergongne?
Ie ſubiugay de ſon Duc inhumain
Force & povoir ſoubz ma royalle main;
Ie par apres, qui tous iours loz acquis,
Tout Perpignan & Rouſſillon conquis;
Et tant feiz lors, qu'Arras & ſa province
Me recongneut com ſon ſouverain prince.
Par mon moyen & ingenieux art
Ie deſchaſſay l'anglois Roy Hedouart,
Qui ià avoit, & ſa puiſſance hardye
Fait maint exces dedans la Picardye,

Et neantmoins, ſans guerre ou coup ferir,
Sans ſang humain, ou veoir neſung mourir,
Trouvay moyen le mettre hors de ma terre,
Et renvoyer ſon oſt en Angleterre;
Dont toſt apres vainquis mes ennemis.
En throne d'or & de gloire fuz mis:
Et vint à moy, ſalutaire & propice
Paix deſirée, & celeſte Iuſtice:
Leſquelles deux en mon royaume tins,
Si longuement que mon peuple maintins
En ſeureté; & fut lors honnorée
Iuſtice & Paix en ceſt aage dorée.
Donques, humains qui apres moy vivez,
Et qui mes faictz & mes œuvres ſcavez,
Ne moleſtez mon povre corps qui poſe
D'aucun reproche ou deshoneſte choſe;
Mais s'il vous plaiſt, d'amoureuſe pytié
Priez pour moy en ſigne d'amytié.
Car les ames parties de ce monde
Ne quierent point de louange parſonde
Ne blaſme auſſi d'aucun cryme ou meſſaict;
Seulle oraiſon leur prouſite en effect.



POVR LE DICT ROY LOYS VNZIESME

QVATRE haultz faictz feit en ſon temps Loys
De quoy ſurtout doibt eſtre hault loué :
Les deux pour luy, les aultres pour ſon fils,
Dont le royaume ſe tient à bien doué.

Le premier fut, quand il eut deſnoué
Et deſſemblé le neu du Bien publique :
L'aultre ſi eſt, dont il fut advoué,
Qu'il renvoya les Angloix ſans replique.

Le tiers ſi fut, quant il vit decliner
Et que ſes iours tendoient à la fin,
Que luy meſmes voulut examiner
Et enſeigner en vertu le Daulphin.

Apres auſſi le maria afin
De delaiſſer paix militer ſur terre,
Dont il a fait avoir, à la par fin,
Ioye aux François *& deuil en Angleterre.*



DE M. LE DUC IEHAN DE BOURBON

Deuxieſme de ce nom.

IE fuz Iehan filz de Charles duc de Bourbon iadis
Extraict de droite ligne du bon roy ſainct Loys,
Et fuz premierement conioinct par mariage
A la fille au roy Charles, dame de hault parage.
Deux aultres nobles dames apres celle eſpouſay,
Mais de nulle des trois filz ne fille ie n'ay.
En ma ieuneſſe fuz en faictz d'armes nourry :
Par moy deſconfiz furent Anglois à Formigny,
Incontinent apres Normandye fut priſe
Et tantoſt Acquitaine du Roy Charles conquiſe.
La fuz ſon lieutenant, ſeul chief & gouverneur,
Loyaulment le ſervy ſans blaſme ou deshonneur.
Du Roy Loys ſon filz euz grans biens & honneurs ;
Mais Charles Roy regnant m'en feit d'aſſez greigneurs,
Quant les Seigneurs de France en aſſemblée notable
Vniquement m'eſleurent de France conneſtable.
Lors ſolennellement il me bailla l'eſpée,
Laquelle à mon honneur ay iuſqu'icy gardée.

A Dieu en ſoit donnée du tout gloire & louange,
Qui touſiours gardé m'a de honte & de ledange.
Or a la Mort commune, qui aux humains fait guerre,
Reduict ma propre chair ſoubz ceſte lame en terre.
I'ay rendu à Dieu l'ame, que i'euz de luy par don,
Requerant ſa mercy, ſa grace & vray pardon.
A ſoixante & quatre ans party hors de l'exil
Du miſerable monde, le premier iour d'avril,
L'an mil & quatre cens & quatre-vingtz & huict.
Priez Dieu que o luy ſoye en Paradis conduict.
Amen.



LE CONTREDICT DE NAPLES

EN DEVX BALLADES

Faict pour l'allée du Roy Charles huictiesme à Naples.

1494.

QVE faites-vous, Gaulles preux & puiſſans,
Crains & doubtez de toute creature ?
Si Dieu vous a force, povoir & ſens
A plain donné, en ſi noble nature,
N'employez pas à ſeulle nourriture
Le corps, qui eſt mortel en tous endroitz;
Ains vous, qu'eſtes chevaleureux & droiz
Monſtrez à coup voſtre force honorée,
Et vous aurez en bref, Princes & Roys,
Paix tres-certaine & victoire eſperée.

Vous aurez gens à milliers & à cens,
Hardis & preux dedans voſtre ſaincture,
Leſquels ne ſont aux coups ferir abſens,
Quant eſt beſoing, par grant deſconfiture.
Vous avez biens, querelle, temps, droicture,

Povoir, fortune, & la commune voix ;
Riens ne vous fault que le vueil ceste fois.
Ciel, terre & mer vous est or preparée,
Pour obtenir, par raisons & grans droictz,
Paix tres-certaine & victoire esperée.

Reveillez donc vos cueurs & vos cinq sens,
N'amoindrissez la vostre geniture.
On scait assez à Paris & à Sens
Vostre valleur, querez aultre adventure :
Nul n'est loué en sa propre closture,
Faictes aprest de chevaulx & harnois.
Ytallians, & Germains, & Dannois
Vous serviront & de lance & d'espée.
Ainsi aurez avec la blanche croix
Paix tres-certaine & victoire esperée.

Prince qui a povoir, loy, garniture,
Pour conquerir l'ancienne pasture,
Dont fut iadis sa souche separée,
Ne doibt doubter d'en faire l'ouverture ;
Car par ce point peult avoir sans rompture
Paix tres-certaine & victoire esperée.





RESPONCE

CONSIDERÉ ce que ie voy & ſens,
Quant au decours de fragile Nature,
Et qu'Atropos à milliers & à cens
Rue ſur tous coups de deſconfiture,
Voyant faillir l'antique geniture
Des primerains conquerans & grans Roys
Qui ont ſemé batailles & deſroys,
Raiſon crye comme deſeſperée;
Mieulx vault à tous voullans ſuivre les droiz
Paix certaine que victoire eſperée.

Qu'en advint il à ung des plus puiſſans
Qui onc ſeignit eſpée à ſa ſaincture ?
Ceſt Hannibal aſſez eſt congnoiſſans.
Apres avoir mainte grande rompture,
Maint grief effort, & mainte aſpre iacture
Contre les murs de Romme en tous endroitz,
Trouva pour vray les ſentiers trop eſtroitz,
Quant Scipion ſa force eut ſeparée.
Plus luy euſt faict d'honneur à ceſte fois
Paix certaine que victoire eſperée.

Daire y mourut, luy & tous ses Persans,
Cuydans vaincre sous fortunée cure.
Si Cathiline eust arresté son sens,
là n'eust acquis honteuse sepulture.
Marc-Anthoine feit trop faulse ouverture,
Quant il brisa d'alliance les droitz,
Et bien luy fut sa faulte comparée.
Bref, trop mieulx vault, selon ce que ie vois,
Paix certaine que victoire esperée.

Prince qui a suffisante closture
Ne doibt gecter son sort à l'adventure,
Si bien ne voit la cause preparée.
Ses ennemis doibt chasser, c'est droicture.
Mais plus est seur pour toute creature
Paix certaine que victoire esperée.





RONDEAU DUDICT VOYAGE

SAINCT-MALO, d'Vrphé, & Beaucaire
Ne vous fera l'on iamais taire
De Naples guider le voyage ?
Que le grant dyable ou malle rage
Vous puisse les bouches retraire!

Assez scavez qu'il est contraire
Au royaume ; mais pour actraire
Le chappeau, vous guydez l'affaire
Sainct-Malo.

Bourgeois, Marchans, vueillez retraire
Le fol conseil, quant chascun braire
Voyez de vous à forcenage.
On vous mettra, pardieu, en cage,
En la Barbarye ou au Caire
Sainct-Malo.

DU CONNESTABLE DE BOURBON

ET DE SA RETRAITE DE LA PROVENCE

1524.

Un cerf-volant, d'estrange portraicture,
Armé sans plus d'une faible sainEture
De vain espoir, qui folz cueurs à soy tire,
Obliant Dieu, foy, son sang & droicture,
Mesmes le lieu de doulce nourriture,
Pour vivre loing à honte & à martyre,
Est d'Ytalye arrivé d'une tire,
Et descendu au pays de Prouvence,
Là faisant foy de sa griefve insolence,
De ses faulx tours, & trahysons cruelles,
Ou pour sa iuste & droicte recompense
Il a perdu sa saincture & ses aelles.

Pour augmenter & croistre son iniure,
Comme ung infame & damnable pariure,
S'est allyé de l'aigle de l'Empire,
Mettant du tout son entente & sa cure
De le suyvir, & soubz nuée obscure
Voulloir garder le clair souleil de luyre,

Lequel bientost a ses aelles de cire
Et d'Icarus faictes à la semblance
Faict fondre en mer, qui pour la souvenance
En portera le nom & les nouvelles,
Puys que desià, par commune assurance,
Il a perdu sa saincture & ses aelles.

Que faiz-tu ores, en cendre & sepulture,
O maistre Alain, qui, par art & nature,
As merité la palme de bien dire ;
Et toy, Petrarque, exquis en escripture,
Qui pour ta Dame as descript l'aventure
Où vraye amour t'a long temps fait deduire,
Relevez-vous & faictes en l'aer bruyre,
Pres d'Avignon, où luyt votre eloquence,
Du tres bon Roy la force & l'excellence,
Les grans vertus, les graces immortelles.
Quant est du cerf, pour toute consequence
Il a perdu sa saincture & ses aelles.

Prince du peuple, il est temps qu'on s'avance
De mercyer la divine puissance,
En lui rendant louanges eternelles,
Sans plus doubter l'oultrageuse arrogance
Du monstre faulx. Car en triste souffrance
Il a perdu sa saincture & ses aelles.



SUR LA SEPULTURE

DE FEU MONSEIGNEUR DE BAYARD.

1524

Cy ne gist pas par mort qui tout oppresse
Le bon Bayard tout bardé de prouesse,
Decorant l'aer des saulx de ses louanges,
Ains vit tous iours en gloire à luy propice,
Rendant l'honneur à France sa nourrice
Et grant merveille aux nacions estranges.

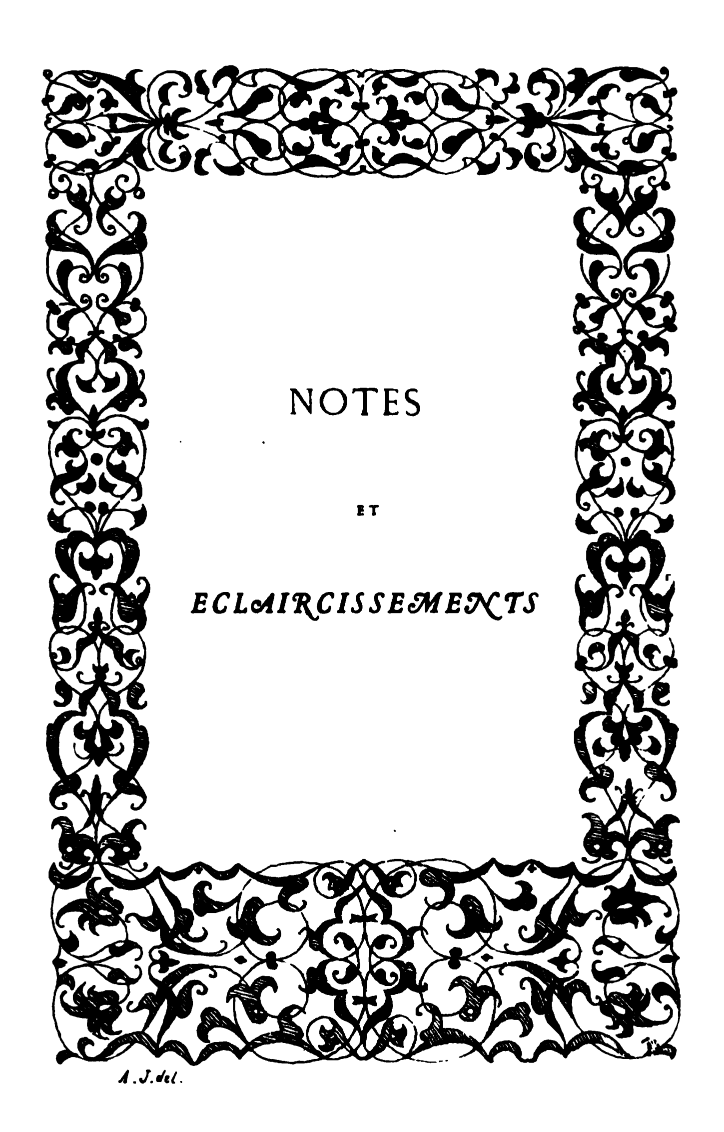
Icy n'est point, en terre pourrissant,
Le bon Bayard à tout bien hanissant,
Dont les valleurs sont en tous lieus diffuses,
Mais volle en l'aer avecques Pegasus
Prenant son vol droict au mont Parnassus
Pour restaurer la fontaine des Muses.

Cy n'est pas mis en basse sepulture
Le bon Bayard chef d'œuvre de nature,
L'ung des parfaictz qui soit point à la ronde.
Ains soit là sus sans erreur & abbuz

Guydant le char du reluisant Phœbus
Environnant de son loz tout le monde.

Cy n'est couché en tristes funerailles
Le bon Bayard grant maistre des batailles,
Des fiers assaulx, des combats & allarmes,
Ainçois triumphe en amour & pitié,
Qui ont contrainct cruelle inimitié
De l'honorer enfin de plaincts & larmes.





NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENTS

A. J. del.



NOTES

ET ECLAIRCISSEMENTS

On nous permettra d'ajouter ici quelques détails à ceux que nous avons donnés fur Triboulet dans notre Avertiffement. Nous citerons d'abord tout au long les vers où Jean Marot introduit, d'une façon fi originale le perfonnage dans fon *Voyage de Venife,* le montrant qui fe précipite affolé de terreur en entendant la canonnade de Pefchiera.

Triboulet fol du Roy, oyant le bruyt, l'horreur,
Couroit parmy la chambre, en fi grande frayeur
Que foubz un lict de camp de peur s'eft retiré,
Et croy qu'encor y fuft qui ne l'en euft tiré.
N'eft de merveille dont fi faiges craignent coups
Qui font telle tremeur aux innocens & foulx.

Triboulet fut un fol de la teste escorné,
Aussi sage à trente ans que le jour qui fut né :
Petit front, & gros yeulx, nez grant taillé à voste,
Estomach plat & long, hault dos à porter hote ;
Chascun contrefaisant chanta, dansa, prescha,
Et de tout si plaisant, qu'onc homme ne fascha.

Pour ne rien négliger de ce qui le regarde, on peut citer encore l'épitaphe latine, composée par Vulteius (*V. Epigrammata Joannis Vulteii Remensis*, lib. IV, où l'on voit que l'auteur s'appelait Faciot et non Voulté, comme disent les biographies). Mais cette épitaphe n'est qu'un jeu d'esprit qui ne nous apprend rien sur le personnage ; la voici :

Vixi morio, regibusque gratus
Solo hoc nomine, viso num futurus
Regum morio sim Jovi supremo.

Nous avons dit que quelques critiques avaient disputé à B. des Périers la propriété de la partie de son livre où se trouve la quatre-vingt-dix-huitième *Nouvelle* toute pleine d'anecdotes sur Triboulet. Cette nouvelle même pourrait être invoquée à l'appui de cette opinion. En effet, elle se termine par une allusion à une phrase de la deuxième nouvelle que nous avons citée, comme s'il s'agissait d'un livre & d'un auteur différents : « car *on dit* qu'il estoit plus heureux que sage. » Du reste, des Périers lui-même a pris soin de nous avertir qu'il ne fallait pas attacher trop d'importance à ses attributions, & qu'il mettait les noms un peu au hasard. « Qu'on ne me vienne pas, dit-il,

faire des difficultez : oh ce ne fut pas ceftuy-là qui fit cela... Riez feulement, & ne vous chaille fi ce fut Gaultier ou fi ce fut Garguille.... Les noms ne font que pour faire débattre les hommes. Je les laiffe aux faifeurs de contracts & aux intenteurs de procez. »

PAGE 31, DE MUGUET. — C'était un autour ou un épervier, les feuls oifeaux de poing avec lefquels on chaffât la perdrix. La remarque eft de M. le baron J. Pichon, & ces vers peuvent répondre à un de fes doutes ; il a peine à admettre que Louis XI ait pu chaffer avec cette forte d'oifeau réfervée felon lui aux petits gentilfhommes. On voit que Louis XII en a fait autant. — Louis de Brézé était le fils de Jacques de Brézé, l'auteur du *Livre de la Chaffe du Grant Sénéchal*, édité par M. J. Pichon, Aubry, 1858. Louis avait hérité des talents & de la paffion de fon père pour la chaffe.

PAGE 33, DE CHAILLY.—On voit combien étaient variés fes talents, comment auffi Louis XII, dans fes campagnes au-delà des monts, femblable en cela aux barons de France partant pour la croifade, fe faifait fuivre de fes équipages de chaffe. On connaît, du refte, la paffion de Louis XII pour cet exercice.

PAGE 34, DE HERBAULT.— Il a foin de marquer qu'il eft du vrai poil gris & de la bonne race des chiens du Roy. En effet, d'après tous les témoignages, ils ont tenu de tout

temps la place la plus honorable dans les meutes royales. Selon le *Livre de la Chaſſe du Roy Charles IX*, c'eſt saint Louis qui les aurait ramenés d'Orient. Ils étaient d'autant plus recherchés qu'on les croyait à l'abri de la rage.

PAGE 36, DE RALAY. — C'eſt ainſi que le nom eſt écrit deux fois dans le manuſcrit, & non Relay comme dans la Muſe chaſſereſſe, ni Relais comme dans Lacurne de Sainte-Palaye. Ne ſerait-ce pas, en effet, la véritable orthographe ? Ne devrait-il pas ſon nom à un parrain anglais ? Ne faudrait-il pas voir là le mot Raleigh écrit à la françaiſe ?

PAGE 45, LE DÉBAT DU BOUCANIER ET DU GORRIER. — Le ſens de ce mot de Boucanier n'a rien de commun avec celui qu'il eut plus tard appliqué à certains aventuriers fameux d'Amérique. Ce nom des Boucaniers venait, nous dit-on, d'un mot de la langue des Caraïbes qui déſignait la claie ſur laquelle ils faiſaient ſécher leur viande & la cabane dans laquelle ils l'enfumaient. — Ici Boucanier ſignifie l'homme qui affecte de ne pas ſuivre les modes, arriéré dans ſon coſtume, paſſé de mode : c'eſt le sens que lui donnent tous les vieux lexiques. Bouquanier : *hors d'uſage, obſoletus, ab uſu alienus*, dit Monet (*Inventaire des deux Langues*). *Old, ſtale, paſt taſte, out of uſe, out of ſeaſon*, dit Cotgrave (*French and English Dictionary*). On lit encore dans Nicot : Bouquanier, *cela eſt bouquanier, Obſolevit iam iſta ratio. Bud. ex-cicerone.*

Gorrier eſt au contraire l'homme à la mode, celui qui

fait parade de ſon élégance, qui en fait profeſſion. Gorre, dit Cotgrave, ſi précieux pour la connaiſſance de tant de mots aujourd'hui hors d'uſage, *bravery*, *gallantness*, *gorgeouſness*, *pomp*, *magnificence;* femmes à la grande gorre, *puffing or flaunting wentches*, *coſtly or ſtately dames*. Gorre, dit Monet, vieux mot, *pompe & magnificence*. Gorrier, *magnifique*, *pompeux en habits*. Ménage, à propos de ce mot, remarque que Rabelais a dit : *palefroi gorrier*. On lit dans Furetière : « Gorre, vieux mot, *pompe*, d'où a été fait Gorrier, *glorieux*, *mignon :* Gorres au pluriel voulait dire *Rubans*. » On cite une phraſe de Maillard ſur la vanité de ces « Meſdames à la grande gorre quand elles avoient veſtu leur robe, les manches de laquelle eſtoient ſi larges, qu'elles ſuffiroient maintenant à en faire une entière. » Bragard veut dire *vaniteux*. Nicot dit : Bragard ou Bragueur, *bullatus*, *elegans homo*, du mot *bragues* ou *braies ;* Cotgrave, *gay*, *gallant*, *flaunting ;* Monet, *joli*, *poupin*, *comptus homo*, *concinnus*. Barde, *armure du cheval de bataille*, *harnais*. Caſnequin, *pied de biche*, *inſtrument pour tendre l'arbalète*. Tabar, ſelon Cotgrave, *a long riding cloke or garment*.

Le *Débat* appartient au temps de Louis XII. L'auteur était fils de ce Jean Robertet de Montbriſon, qui, dit M. Quicherat, avait fait comme poète les délices de la cour du duc Jean II de Bourbon. Il occupait auprès de lui la poſition d'un Mécène. Ce fut, du reſte, le mieux renté des beaux-eſprits de ſon temps. Sa grande réputation lui avait valu une penſion de Louis XI, ce qui amena

les Robertet au ſervice de la France. On voit, par l'exemple de François Robertet, qu'ils avaient gardé un pied dans chaque cour. On connaît Jean Robertet, François & Florimond, ſes fils, François & Jean, fils & neveu de Florimond, tous deux ſecrétaires de la Chambre, Claude, ſecrétaire de France. Ils marièrent leurs fils dans les plus grandes familles. (Voir le père Anſelme, *Hiſtoire généalogique*, &c.)

PAGE 49. — Se garder d'un *niſi* par écrit. Niſi, formule *d'obligation*. « Clauſula de *Niſi*, dit du Cange (*Gloſſ.*, tome IV, p. 1188), qua quis fidem suam obstringit se quippiam præſtiturum, ea conditione ut si promissa non perfecerit, pœnis subjaceat in hujusmodi obligationibus appositis sub hac, aliave ſimili, formula : *niſi contenta adimpleverit*, &c. » Il cite encore cette phraſe : « Obligabimus nos ſub pœnis Cameræ apoſtolicæ & per obligationem de *Niſi*. » On trouve encore dans Pathelin :

Le beau *Niſi*
Où en brevet y ont ouvré.

Voir auſſi *Ancien Théâtre français*, tome 1er, Paris, Jannet, la Farce nouvelle des Femmes qui réclament les arriérages de leurs Maris & les font obliger par *Niſi*.

PAGE 58, TRIOMPHES. — François Robertet avait été tout naturellement amené par ſes fonctions mêmes à connaître les œuvres de Pétrarque. Un magnifique manuſcrit du poète italien figurait au premier rang de la belle biblio-

thèque formée par Louis XII au château de Blois, par la réunion des livres des anciens rois de France, de ceux des ducs d'Orléans, des rois de Naples, de ceux du ſieur de la Gruthuyſe.

PAGE 61, Ve TRIOMPHE. — Confine veut dire, *choſe conſignée.*

PAGE 63, EPITAPHE DE ROBERTET. — Benefice, *bonne conduite.*

PAGE 71, DISCOURS D'ÈVE. — Le mors, *la morſure*, exaulce, *exhauſſe, grandit.*

PAGE 74, AUX DAMES DE LYON. — Pleſſe, v. act. de pleſſer, pleſſier, *entrelacer, envelopper*, ici *prendre dans ſes filets, implicare.* Jeuneſſe *neſſe*, adj. fém. de nes, neſſe, *pur, ſimple.* Marcher, pris activement, comme *courir.* Poſte, *meſſager*, dans la langue du moyen-âge. Templettes, *tempes.* Coquard, ſelon Cotgrave, *foolishly proud, follement vaniteux*, undiſcretly peart, cocket.

PAGE 78, LES ADIEUX DE CATHERINE DE MÉDICIS. — On trouve dans le manuſcrit 883 une indication qui pourrait faire douter que les vers appartiennent à l'illuſtre auteur que nous avons nommé. On y lit en effet, en tête de ces petites pièces : *Adieux de Madame de Cruſſol*, (Jehanne Galyot de Genouilhac, femme de Charles, vicomte d'Uzès, dit M. Paulin Paris). Madame de Cruſſol

eſt-elle donc l'auteur de ces vers, a-t-elle été une ſorte de manœuvre littéraire remettant ſur leurs pieds des vers boiteux, s'eſt-elle contentée de prêter ſa main à la reine, ou même de recueillir des vers que celle-ci n'avait pas pris la peine de conſerver ? Il nous ſemble que la dernière ſuppoſition eſt la ſeule à laquelle il convienne de s'arrêter.

Les perſonnages auxquels ſont adreſſés ces *Adieux* ſont trop connus pour qu'il y ait beſoin de leur conſacrer à chacun une notice. M. de Lorraine eſt François de Lorraine, duc de Guiſe & d'Aumale, tué par Poltrot en 1561 ; le cardinal de Lorraine, Charles de Lorraine, archevêque de Reims, duc & pair de France, né le 17 février 1524, mort le 26 décembre 1574 ; le cardinal de Guiſe, Louis de Lorraine, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mai 1578. Dans le prince de Joinville, on a reconnu Henri Ier de Lorraine, duc de Guiſe, né le 31 octobre 1550, & qui devait périr aux Etats de Blois, le 23 décembre 1588, ſous les coups des gentilshommes de Henri III. Jacquette de Montpenſier n'eſt autre que Jacqueline de Longwy, comteſſe de Bar-ſur-Seine, fille puînée & héritière de Jacques de Longwy, ſeigneur de Givry, femme de Louis de Bourbon, deuxième duc de Montpenſier. « C'était, dit l'hiſtorien de Thou, une princeſſe d'un grand eſprit & d'une prudence au-deſſus de ſon ſexe. » Elle était fort avant dans la faveur de la Reine-Mère. Le titre de la dernière pièce adreſſée « à la fleur de la Mirande », & qui a fait héſiter M. P. Paris, me ſemble devoir être lu « à la

contine », ce qui ferait peut-être une abréviation de contessina, la petite comtesse. Il y a eu dans l'entourage familier de Catherine de Médicis deux jeunes femmes qui ont porté ce nom de La Mirande & que Brantôme cite toutes deux parmi les dames & les filles d'honneur de la Reine-Mère. C'est Sylvie Pic de La Mirande, mariée à Louis II, comte de La Rochefoucault, & sa sœur puînée Fulvie Pic de La Mirande, mariée à Charles de La Rochefoucault, comte de Randan, mort en 1562. C'est à celle-ci que doit être adressé le dernier *Adieu :* sa sœur aînée était morte avant 1557. Elles étaient toutes deux filles de Galéas Pic, prince de La Mirande & de Concorde, & d'Hippolyte de Gonzagues. On a reconnu la famille tout italienne des Pic de La Mirandole, & cette origine suffirait à expliquer la faveur de Catherine de Médicis.

PAGE 95, NOUVELLES PORTÉES EN ENFER. — Né de bonne heure, *né dans une heure favorable.*

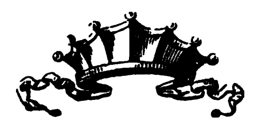
PAGE 97, EPITAPHE DE LOUIS XI. — Mors, *mordre, morsus.*

PAGE 103, LE CONTREDICT. — La croix blanche était le signe de reconnaissance des Français en expédition.

PAGE 108, DU CONNESTABLE DE BOURBON. — *D'une tire*, on dirait aujourd'hui d'un trait.

Tout le monde sait que maître Alain Chartier, poète,

hiſtorien, moraliſte, était conſidéré, au XVe ſiècle & au commencement du ſeizième, comme un des fondateurs & un des maîtres de la langue. Me Alain avait été animé des ſentiments les plus patriotiques. (V. en particulier, dans ſes poéſies, le *Dit des quatre Dames.*) Ce qui amène ici ſon nom & celui de Pétrarque, c'eſt le ſouvenir du ſéjour qu'avaient fait les deux poètes dans cette ville d'Avignon, où François Ier avait concentré l'armée deſtinée à arrêter les envahiſſeurs de la Provence.





LISTE

des

PIECES CONTENVES DANS LE PRESENT VOLVME.





